

ABONNEMENTS

PAR ANNEE
Edition quotidienne... \$3.00
Edition hebdomadaire... \$1.00
BUREAUX: No. 88 RUE YORK
OTTAWA, ONT.
Tél. Bideau 1448. Casier Postal 554
Télégraphe: C. P. E. ou G. M. W.

LE DROIT

PETITES ANNONCES

FAIRE PART
Avis de naissance... .25 sous
Avis de mariage ou décès... .50 sous
ON DEMANDE, A VENDRE OU A LOUER
Trois lignes, trois fois... .25 sous
Un pouce, quatre fois... .50 sous

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales, Ltée.

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

SECONDE EDITION

QUESTIONS ET OEUVRES SOCIALES

Monsieur Arthur Saint-Pierre, le très-actif secrétaire de l'Ecole Sociale Populaire de Montréal, vient de publier un nouveau livre: Questions et Oeuvres sociales de chez nous.

Notre époque, des oeuvres littéraires se ressentent un peu des procédés d'industrie moderne: ils sont constitués assez fréquemment de pièces éparses, qu'on relie sous un même titre: on préfère fournir les éléments d'une induction.

Quoiqu'il en soit, si on peut le regretter, c'est l'unique desideratum à observer dans le présent ouvrage, et afin d'en avoir le coeur net, nous avons voulu commencer par l'exprimer.

Vrai, parce qu'il est foncièrement catholique. Non point un livre de piété,—lisez la table,—mais un livre qu'on peut lire chrétiennement. Il procède de ce sentiment, de cette conviction, de cette passion, que le catholicisme est à la base de tout, dans le monde social, économique et industriel, aussi bien que dans l'ordre des moeurs.

Questions et Oeuvres sociales de chez nous, cela ne suffit-il point à vous éprendre? Notre littérature nationale est embesognée depuis quelques années, les productions en deviennent plus nombreuses; sans atteindre la hauteur des chefs-d'oeuvres, elles reflètent généralement une pensée commune qui mûrit, un souci du bien qui veut être plus renseigné pour devenir plus fécond, une vitalité ethnique où l'on sent bruiser la sève d'un printemps.

Il en est temps. Car la révolution est à nos portes. Que dis-je, elle est même chez nous. Avec une inconscience qui stupéfie, ne trouve-t-on point sur les lèvres de nos ouvriers catholiques, de nos patrons catholiques, de nos négociants, de nos industriels, de nos hommes publics catholiques,—il n'y a point à se le demander pour les autres,—des formules, des sentiments, des thèses intégralement ou au moins en partie socialistes; on pourrait en poursuivre la trame en rigueur de logique jusqu'aux conclusions les plus effrayantes et les plus anarchiques.

Encore qu'il ne faille point jeter les hauts cris et croire la partie irrémédiablement perdue, c'est le temps moins que jamais de se croiser les bras, de se fermer des yeux. "Il faut persuader Charlotte!" dit l'auteur dans son chapitre inaugural. Et Charlotte, c'est vous, c'est moi. C'est tout le monde, puisque le syndicalisme révolutionnaire, le système du mange-qui-peut l'axiome prouffronnisme, —"la propriété, c'est le vol!"—n'épargnera personne pour ses beaux yeux, ou d'a bien vu, quand il aura pris corps dans ces hordes étrangères et subversives que commencent à nourrir, ou plutôt à ne nourrir point, nos grandes villes. Caveant consules! Donc, tous les chapitres de l'ouvrage vous intéressent et vous sont utiles, qu'il s'agisse de notre mission canadienne-française, d'enseignement primaire, de cercles d'études pour jeunesse masculine et féminine, d'initiatives agricoles, de péril sanitaire, d'unions ouvrières, etc., etc.: tua res agitur.

La deuxième partie, "Autour de la question ouvrière", à coup sûr prime d'importance et est la plus topique. On sent ici l'auteur particulièrement chez soi, et d'aucun sujet,—tel cercle excepté peut-être,—a-t-il écrit le plus **con amore**. Peu des nôtres, parmi les jeunes au moins et au même point de vue, ont-ils une connaissance plus parfaite et un souci plus apostolique du monde ouvrier. Lisez ces pages, des chiffres, des faits, autant que des idées vous en convaincront.

Un double souhait. Les membres du clergé liront avec profit ce volume, lequel rapidement les mettra au contact d'une situation trop ignorée, celle des besoins et des tendances du monde des travailleurs de chez nous, celle des oeuvres dont la création, l'extension ou la multiplication s'impose. Les membres de l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française le doivent lire par devoir. Ecrit par un des leurs, il est à la fois un leçon, un stimulant, une couronne. Vive le travail!

J. M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I.

Une enquête.

L'enquête sur le désastre de l'Empress of Ireland doit commencer dans quelques jours, probablement lundi ou mardi. Sir A.

B. Routhier, frère de Mgr Routhier d'Ottawa, le juge de l'amirauté du Nouveau-Brunswick et un représentant du gouvernement anglais, composeront ce haut tribunal.

A MÉDITER

Je passe pour modéré, eh bien laissez-moi vous dire que j'ai trop vécu dans la vie publique pour n'être pas pleinement éclairé, pour croire à l'efficacité des demi-mesures. On ne gagne rien par le silence, par les capitulations plus ou moins déguisées, par les habiletés dans lesquelles on finit toujours par s'embourber. Nous ne serons quelque chose qu'en restant intégralement tout ce que nous devons être.

Jacques Piou.

Nos bons souhaits.

Nos bons souhaits de prospérité et de longue vie à la "Justice" d'Ottawa qui vient de commencer sa troisième année de publication. La "Justice" fait de bons et utiles combats en faveur de la bonne cause.

Beau témoignage.

Le "Journal" d'hier rendait un riche tribut d'hommage à Sir Wilfrid Laurier à l'occasion de sa quarantième année consécutive de vie publique. Le "Journal" est conservateur mais il dit que tout Canadien a raison d'être fier de Sir Wilfrid Laurier, comme génie politique, caractère sans tache, largeur de vue, etc.

Nouvelles complications.

Les Hindous qui attendent depuis dix jours au large de Vancouver pour débarquer en terre canadienne commencent à trouver le temps long et menacent de se révolter. Hier plusieurs centaines de Chinois ont débarqué paisiblement d'un paquebot et les Hindous réclament que comme sujets anglais ils ont droit plus que les Chinois d'entrer au Canada. Cette question menace de se compliquer de plus en plus.

Ce sont des sujets anglais.

Plusieurs règlements furent adoptés en première lecture tandis que d'autres furent adoptés en deuxième lecture. Le seul de tous ces règlements qui souleva des objections (par celui qui pourvoit à la dépense de \$25,000 pour la construction d'un égout dans le quartier Rideau).

Il faut être conséquent.

M. L. N. Bate, de la maison Bate & Co, marchands de liqueurs, a donné sa démission comme président de l'Association libérale d'Ottawa, charge qu'il occupait depuis plusieurs années. M. Bate donne comme raison publique que ses occupations ne lui permettent pas de remplir les devoirs de cette charge, mais la raison principale est que les idées de M. Bate au sujet des licences ne s'accordent pas avec celles de M. Rowell.

M. Bate est conséquent avec lui-même. Il ne dit pas qu'il votera contre M. Rowell sur la question des licences, mais bien qu'il ne peut pas supporter M. Rowell et son programme. Il n'y a que pour la défense des droits sacrés des écoles catholiques que l'on peut trouver des hommes qui supportent le gouvernement Whitney sur tout, excepté sur la question des écoles qui ne viendra probablement jamais devant la Législature.

Vraiment M. Champagne peut-il dire qu'il est conséquent avec lui-même, ou encore qu'il est sincère dans sa lutte en faveur des écoles bilingues? Que feront à M. Whitney les plus forts discours du monde si quand même on lui donne ses votes? Il faut être conséquent avec soi-même et prouver que l'on est sincère.

AU CONSEIL DE VILLE

Le conseil vote des sympathies aux familles éprouvées dans le désastre de l'Empress et remercie le maire de Ottomouski des secours qu'il a rendus aux citoyens d'Ottawa.—Le conseil fait de la besogne et M. MacDonald fait de l'obstruction. Le coût des réparations à l'aqueduc

L'assemblée régulière du conseil municipal a commencé plus tard que d'habitude hier soir, plusieurs échevins étant absents. A huit heures le nombre d'échevins nécessaire pour former le quorum était réuni et le maire déclara l'assemblée ouverte. Les membres présents étaient: son honneur le maire McVeity, MM. les commissaires Kent, McNeil, Nelson et les échevins Beattie, Brethour, Carrochan, Desjardins, Ellis, Fisher, Laroche, McDonald, O'Connor, Pirard, Rice et Rowe.

Plusieurs lettres adressées au maire en conseil, entre autres celle de l'échevin Carrochan offrant sa démission comme président du comité des routes et des points, furent lues et renvoyées aux différents comités selon les questions traitées par chacune de ces lettres.

L'échevin Carrochan déclara qu'il offrait sa démission parce que les commissaires ont ignoré l'opinion de son comité en recommandant la location du pont depuis longtemps projeté sur le canal traversant à Ottawa-Est, mais finalement il retira sa demande de démission espérant que les commissaires n'ignoraient plus ainsi son comité.

Aussitôt que la lecture des lettres fut terminée l'échevin Ellis proposa une résolution de sympathie aux parents des malheureux qui ont péri dans le naufrage de l'Empress of Ireland, remerciant en même temps le maire Fiset pour la bonté, l'hospitalité et le dévouement qu'il a déployés en cette occasion tant pour les citoyens d'Ottawa que pour les autres naufragés et sa motion fut adoptée, il va s'en dire à l'unanimité.

Plusieurs règlements furent adoptés en première lecture tandis que d'autres furent adoptés en deuxième lecture. Le seul de tous ces règlements qui souleva des objections (par celui qui pourvoit à la dépense de \$25,000 pour la construction d'un égout dans le quartier Rideau).

L'échevin MacDonald s'objecta parce que, dit-il, le paiement des égouts à l'exception de l'égout principal doit être payé respectivement par les citoyens des quartiers où ces égouts sont construits et que par le règlement proposé le coût de l'égout dans le quartier Rideau serait payé par la ville entière.

Le commissaire Nelson expliqua que l'égout projeté était destiné à faire partie de l'égout principal afin d'empêcher l'inondation à la fonte des neiges et en temps de pluies abondantes.

Le règlement fut, malgré les objections soulevées de M. MacDonald, adopté en première lecture.

Le rapport financier No 10 fut ensuite adopté sans discussion, mais le rapport No 12 des commissaires municipaux ne fut pas adopté sans quelques changements.

La recommandation, approuvant le changement du nom de la rue Clary en celui de Septième Avenue leur fut renvoyée pour plus de considération. C'est l'échevin MacDonald qui s'objecta encore, comme il le fit dans le cas du changement du nom de la rue Church, donnant contre cette mesure des raisons que le maire réfuta en quelques mots confondant complètement le pétitionnant conseiller.

L'échevin Pinard ne perdit pas l'occasion de faire ressortir le fanatisme qui avait poussé ce fervent critique à poser toutes les objections possibles au changement du nom de la rue Church en celui de Guignes et approuva le numérotage des rues puisqu'il était demandé par les citoyens de cette rue, mais il dit que les rues Regent et Thornton devraient aussi changer de nom afin de ne pas briser l'ordre des numéros.

LA FAMILLE DE HUERTA

Il est rumeur que Sénora Huerta a laissé la Capitale avec ses quatre fils et s'est embarquée

(Service du "Droit") Vera Cruz, 2.—Il est rumeur que Sénora Huerta et ses quatre enfants sont à bord du vaisseau Ypiranga qui est parti pour l'Europe en route de la Havane. Comme ce vaisseau laissait le port, le croiseur allemand Dresden leva l'ancre et se dirigea sur la haute mer. On croit qu'il se dirige sur Puerto Mexico.

Aucun des officiers du brigadier général Funston n'eurent vent de la rumeur que la femme de Huerta était sur le Ypiranga, si ce n'est lorsque le vaisseau fut parti. Il est impossible d'obtenir une affirmation officielle des rumeurs ou un démenti formel.

Il circulait une semblable rumeur samedi, mais les officiers du vaisseau les démentirent. Il y avait quelque chose qui portait à mystère à cause des huit chambres appartenant à l'état et fermées. Ces chambres avaient été réservées tout d'abord par le Dr Urrutia, ancien ministre de l'intérieur et elles n'ont pas été ouvertes depuis malgré que le Dr Urrutia soit parti pour les Etats-Unis.

D'après les rapports reçus de Mexico madame Huerta et ses fils se seraient rendus à Puerto Mexico, il y a déjà plusieurs jours sur un convoi spécial et escorté par un détachement de la garde du palais. Ils montèrent sur le Ypiranga alors que ce dernier faisait le débarquement des munitions et de la cargaison. Ils seraient demeurés cachés durant le séjour du steamer dans le port.

Le général Funston déclare que la chose est possible et que l'on n'a pas cherché à savoir qui était sur le vaisseau. On rapporte que Sénora Huerta a retiré de la banque avant son départ une somme de 1,000,000 de pesos.

Une autre nouvelle de Mexico dit que Huerta est parti de la capitale il y a plusieurs jours dans un wagon-dortoir accompagné d'un convoi portant un régiment d'infanterie. Les réfugiés disent qu'il est passé un convoi de cette nature, hier matin venant de Mexico, et qu'ils ont remarqué qu'il avait sur ce train plus de trois cents soldats.

Ces nouvelles ne sont pas prises très au sérieux ici, mais elles laissent voir qu'on croit dans la capitale que Huerta peut partir secrètement.

Washington, 2.—Les représentants constitutionnalistes à Washington ont publié hier soir leur premier rapport depuis que la conférence de Niagara est ouverte. Luis Cabrera, en son nom et au nom de ses collègues a tracé l'attitude des Constitutionnalistes au sujet de la représentation à Niagara Falls, disant qu'il appartient aux Etats-Unis et non aux médiateurs ou aux représentants de Huerta de décider si les représentants constitutionnalistes devaient prendre part aux délibérations.

M. Cabrera déclare que le général Carranza et ses partisans reconnaissent le bon vouloir des médiateurs qui veulent donner la paix au Mexique. Ils croient que les Etats-Unis sont les arbitres nécessaires sans vouloir discrediter les représentants des trois pays sud-américains.

Les Constitutionnalistes devraient-ils prendre part à la conférence?

Suite à la page quatre

PARLEMENT FÉDÉRAL

La Chambre vote des subsides au département de la Milice.—Un prêt au Grand Tronc Pacifique

(De notre correspondant) Hier après-midi et hier soir la Chambre a étudié les crédits affectés au Département de la Milice. L'on a fait peu de progrès. L'Opposition n'a cessé d'attaquer l'hon. Sam. Hughes; et celui-ci répondit, toujours mordant. Il y eut une passe d'armes entre le Ministre et M. Carvell au cours de laquelle tous deux s'exonéraient de tout blâme en ce que le Créateur avait donné si peu d'esprit à l'autre.

Pour l'enquête spéciale sur le désastre de l'Empress on a l'intention de nommer une commission extraordinaire dont feront partie deux juges canadiens et un juge d'Angleterre, proposé par le Bureau des Colonies. Ces juges auraient une expérience étendue dans les causes de l'Amirauté.

Le bill autorisant le ministre à faire ces démarches passera la Chambre finalement demain. Les résolutions présentées par le gouvernement, tard hier soir, à l'effet d'aider financièrement le G. T. P., ont été motivées par des négociations qui durent depuis plusieurs mois. Le gouvernement libéral s'était engagé en 1903 et en 1904:

1o. A garantir les trois quarts des obligations nécessaires pour construire la section dans les montagnes; 2o. A employer des moyens pour assurer la valeur au pair des obligations de la compagnie; 3o. A payer l'intérêt sans avoir recours à la compagnie sur les obligations durant sept ans, après le parachèvement du chemin de fer.

Sous le règne du gouvernement libéral en 1905 le coût de la section des montagnes fut évalué et une hypothèque au montant suffisant pour garantir les obligations concernant la construction de cette section du chemin de fer fut négociée par le gouvernement en faveur de la compagnie.

La compagnie ne trouvant pas le montant suffisant demanda au gouvernement de garantir plus d'obligations, mais il refusa parce que ces nouvelles obligations ne seraient pas garanties sous l'hypothèque déjà négociée selon les arrangements de 1903 et 1904.

L'engagement du gouvernement de garantir les trois-quarts des obligations est très clairement énoncé, mais d'un autre côté les négociations d'une première hypothèque pour garantir ces obligations est également bien claire. Les opinions légales restèrent donc divisées sur ce point mais on en vint cependant à une entente sur les bases suivantes:

1o. Que le gouvernement garantira les obligations pour les trois-quarts du prix additionnel requis pour le parachèvement de la section des montagnes; 2o. Que le gouvernement accepte comme sécurité suffisante une hypothèque sur la division de l'ouest de l'embranchement du Lac Supérieur; 3o. Que le gouvernement ne sera pas obligé de pourvoir à assurer la valeur au pair des obligations;

A suivre à la page 4

NOTRE CONCOURS

Voyez les détails en quatrième page; découpez et conservez le coupon en dernière.

Vu l'accueil très favorable et extrêmement flatteur que le public a fait au concours du "Droit" l'administration a décidé de donner, samedi, 50 NUMEROS HEUREUX AU LIEU DE 25, TEL QUE PROMIS.

En avant donc le concours! 50 NUMEROS HEUREUX SAMEDI.

La Croisade Eucharistique

L'Association l'Education fait appel à l'esprit catholique des enfants de l'Ontario pour les engager à faire une communion générale pour demander au Sacré-Coeur de protéger nos écoles.

Voici la lettre que l'Association adresse à tous les curés de l'Ontario à ce sujet.

Monsieur le Curé, Convaincus que les sourdes menées des ennemis de nos écoles ne sont pas moins préjudiciables à notre foi, qu'à notre langue, à cause de l'esprit catholique qui imprègne notre langue française, et en dépit des dénégations de plusieurs ;

Convaincus aussi que dans toute juste revendication, dans tout effort consacré à la défense du bien ; c'est le secours d'En-haut qui seulement peut assurer le succès ;

Les chefs de l'Association Canadienne française d'Education d'Ontario expriment le désir que des prières spéciales soient multipliées dans toute la province d'Ontario pour le triomphe de notre sainte cause ; en particulier que les enfants qui sont les plus immédiatement intéressés et aussi les plus capables de fléchir le ciel, soient fréquemment, exhortés à demander cette faveur au Bon Dieu, comme ils ont appris à dire des lèvres de leurs mères canadiennes françaises.

Heureux de répondre à la suggestion délicate qui a été faite à ce sujet dans "Le Devoir" du 12 mai dernier, par M. l'abbé L. A. Groulx, qui après avoir rappelé le geste éducatif des enfants de Walkerville communiants tous ensemble aux intentions du dernier Congrès, qu

janvier de cette année, exprimait le vœu qu'un aussi bel exemple se généralisât par tout l'Ontario et même tout le Canada, les officiers de l'Association invitent tous les enfants canadiens-français des écoles et des collèges de la province d'Ontario à faire la communion en groupe dans leurs églises et chapelles respectives, le vendredi, 18 juin courant, jour de la fête du Sacré-Coeur. Cette manifestation de piété de la part de tous nos écoliers grandira encore le spectacle de patriotisme et de vaillance qu'ils ont donné depuis le commencement de la lutte pour nos écoles, spectacle signalé avec admiration en si haut lieu.

Pour donner plus d'éclat et de relief au mouvement, MM. les curés ou directeurs et directrices des maisons d'éducation sont respectueusement invités à répondre à cette circulaire par une parole d'adhésion formelle et explicite à ce pieux dessein.

Selon une autre suggestion, qui a été faite, on en publiera la liste, et ce sera une autre manière bien catholique et française d'enregistrer les protestations unanimes de nos enfants contre l'inique règlement 17.

Le Coeur Adorable de Jésus se pourra qu'être touché par cette communion générale faite par tous nos écoliers—auxquels se joindront peut-être ceux des autres provinces—et cet acte sera un gage heureux de succès pour le triomphe définitif auquel nous voulons travailler tous.

Le Comité Exécutif de l'Association.

ALEX. GRENON, Secrétaire.

Un Ange

—Vous recevez ce journal, Madame, et vous le laissez traîner ?

—Qu'est-ce que cela fait !... C'est pour les nouvelles et les enfants regardent les images.

—Et vous trouvez indifférent que les imaginations de vos enfants se repaissent de ces images grotesques et suggestives du mal ? —Ben, mon Dieu, monsieur, il ne faut pas exagérer !... Voir si cela fait quelque chose qu'un enfant regarde ça ! Pendant ce temps-là il ne court pas !...

A ce moment entra un délicieux petit garçon de dix ans, au teint rose, à la mine éveillée, aux cheveux blonds pareils à ceux des chérubins que l'on voit sur les belles images. D'ailleurs, il porte un nom d'ange... Michel.

Il tenait justement en main le fameux journal. Je ne voulais pas continuer la discussion avec la mère, devant l'enfant. Cependant j'ajoutai en sortant : —Pensez-y, Madame !

—A ! ah ! dit-elle en riant, soyez tranquille, Michel... c'est un ange !

Or, je viens d'apprendre que les illusions naïves de cette bonne maman se sont envolées. Son cher ange, Michel devint tout à coup capricieux, maussade, impertinent, si bien que l'autre soir, papa a dû prendre le fonet. Alors, le petit ange Michel, se dressa devant lui, et les bras croisés sur la poitrine, lui cria avec un ton de défi : —Frappe donc voir !

Le défi fut relevé et il s'ensuivit une scène épouvantable.

—Tu n'as pas le droit de me battre, hurlait le gamin ! Je suis libre. Et si on me traite de méchant, j'irai me noyer !

Et les parents se rappellèrent, que huit jours auparavant, le journal en question avait raconté avec force détails et images un suicide d'enfant précédé d'une scène analogue à celle que venait de leur faire Michel, ce petit ange aux cheveux blonds pareils à ceux que l'on voit sur les belles images.

Que firent les parents ? —Ils renvoyèrent le journal ! —Mon Dieu ! que vous êtes exagéré ! Ils continuèrent à le recevoir pour le bénéfice des autres petits anges qui grandissent.

Et Michel regarda toujours les anges ! —Pendant ce temps-là, il ne court pas !

Et la blonde tête d'ange, se transforme peu à peu en tête de diabolotin. Les cheveux blonds restent, mais l'aurole s'en va !

—Ls. Jos. Sinclair.

SALMIGONDIS

Le jeune Toto, âgé de six ans, est absorbé dans de profondes réflexions. Son père lui en demande le sujet.

—Papa, je crois bien que mon maître d'école n'est pas très fort.

—Ah ! Et qu'est-ce qui te fait croire cela, Toto ? —J'ai remarqué beaucoup de choses ; celle-ci par exemple : chaque fois qu'il écrit quelque chose sur le tableau noir, il fant ensuite que ce soit nous qui le lui lions ! ! !

—Je ne sais, docteur, comment j'ai pu attraper cette méchante goutte.

—C'est à force de la boire, parle !

—Amènes-tu ton mari avec toi pour choisir ton chapeau du printemps ?

—Cent fois non ! J'aimerais mieux me passer de chapeau ! La dernière fois, imagine-toi donc, il voulait le choisir à son goût ! ! !

La Ménagère

Or a donné à l'épouse un nom qui dépeint assez bien les fonctions qu'elle doit remplir : on l'appelle "ménagère."

Ménager veut dire : user d'économie, dépenser avec réserve, avec prudence ; calculer ses ressources et ne pas excéder par des dépenses exagérées.

Quand on dit d'une femme : c'est une bonne ménagère, c'est un éloge qui contient toutes les qualités requises pour la bonne administration d'une maison.

Mauvaise ménagère veut dire maison mal tenue, désordres physiques et moraux.

Une bonne ménagère aime trois choses : le bon Dieu, sa famille et son chez-soi. Aussi comme tout reluit de propreté dans cet intérieur domestique. Et, lorsque l'ouvrier rentre de son travail, il est déjà porté à la bonne humeur, au seul coup d'oeil qu'il promène autour de son foyer. Tout est en ordre. La propreté et la gaieté se donnent ordinairement la main.

Bien soigner son petit mobilier, c'est le ménage. La malpropreté et le désordre sont des agents de destruction.

Une bonne ménagère est économe et ne dépense jamais rien inutilement. Elle sait de combien de jours se compose la semaine, et elle n'absorbe pas en quatre jours ce qui doit servir pour sept. Ce qu'elle redoute surtout, ce sont les dettes et les achats à crédit qui amènent toujours des moments douloureux dans une famille.

Le bon Dieu a donné à la femme l'agilité des doigts. La bonne ménagère met chaque jour ce qu'elle a fait de bien en ordre de la lingerie et les vêtements de la famille.

L'entretien du linge et des vêtements est une question capitale dans une famille d'ouvriers. La bonne ménagère, sans être un cordon bleu, sait parfaitement préparer le modeste repas de famille.

Elle n'a pas à servir de dinde truffée, ni de crème à la vanille pour le dessert ; mais son petit menu est appétissant.

La soupe surtout... Oh ! la soupe aux légumes... C'est son fort. Elle sait que la bonne soupe est la moitié de la vie du travailleur.

Lorsque le brave ouvrier rentre à midi pour prendre son repas, le fumet du bon potage qui mijote sur le feu lui monte au cerveau et dilate en même temps le coeur et l'estomac.

Le plat de résistance qui vient ensuite ne le cède en rien à la bonne soupe. La pauvre ménagère regarde de temps en temps avec stupeur le vide qui s'est fait à la soupère et au plat ; ce qui ne l'empêche pas de recommencer le lendemain avec le même soin.

Ne l'oubliez pas : l'estomac joue un grand rôle dans la bonne ou la mauvaise humeur. L'autre jour, après dîner, je voyais sortir de chez lui un ouvrier dont le visage n'indiquait pas un citoyen content. Je me dis à moi-même ; en voilà un qui a probablement mal diné aujourd'hui. J'avais deviné juste. Je sus après que sa femme ne lui avait pas fait de soupe.

Done, ménagères chrétiennes soignez bien la soupe et le rôt de vos époux. Servez chaud, sur une table bien propre, le tout assaisonné d'une parole aimable, d'un visage bienveillant, et vous verrez comme on arrive facilement au coeur en passant par la porte de l'estomac.

"Bulletin Paroissial."

Appréciation différente. Le désastre de la Pointe-au-Père fait encore le sujet des conversations et des chroniques. Ce désastre est assez grand pour laisser un voile de deuil pendant longtemps. Une enquête d'experts peut seule établir les responsabilités et signaler les erreurs qui ont causé le désastre.

Les journaux font beaucoup d'éloges du capitaine Kendall, en charge de l'Empress of Ireland. Nul doute que ce vieux loup de mer s'est conduit d'une brave manière le font d'ordinaire tous ces vieux marins. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de rappeler le souvenir des insultes et des injures dont la presse de langue anglaise accabla les marins français, lors du naufrage de la Bourgogne. L'enquête prouva cependant qu'ils avaient fait plus que leur devoir. Aucun des journaux de langue française ne s'est rendu coupable de semblables insanités et c'est une bonne note en sa faveur. Les sentiments d'admiration que l'on a pour l'hospitalité qu'a montrée en cette circonstance la population de Rimouski et des environs sort un dédommagement pour les calomnies si absurdes dont la presse anglaise abuse si abondamment parfois la population canadienne-française.

Qui se contente facilement de soi ne contente ordinairement pas les autres.

LA TEINTURE DOMESTIQUE



ne m'offre aucun embarras. Elle fait simplement mes délices. Et ceci, parce que je fais usage de DY-O-LA

Est Garantie UNE TEINTURE pour Tous tissus. C'est la plus Simple, la plus Propre et la Meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir Quels Sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, l'impossible de faire erreur. Demandez notre Carte Échantillon Gratuite, et notre Livret qui vous donne les Résultats obtenus en Teignant sur d'autres Couleurs. The Johnson-Richardson Co., Limited, - Montréal.

L'abondance a tué plus de gens que l'indigence affreuse n'en a fait mourir.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE—Une institutrice sachant l'anglais et le français avec bonne référence, pour le mois de juin. Salaire \$40 par mois. S'adresser à Dolor Hébert, secrétaire-trésorier, pour l'école séparée No. 6 St-Albert. 59-3

UNE SERVANTE—Est demandée pour travail général de maison ; excellente position sous tous rapports, s'adresser à Mme A. T. Charron, 585, rue McLeod, Ottawa. 47j.n.o-h.

ON DEMANDE—Deux servantes pour servir les tables et pour la cuisine. S'adresser Restaurant Albion, 75 rue Principale, Hull, Qué. Tél. Q. 2607. 53-6 7539.

SERVANTE—On demande une bonne servante dans une famille. Salaire élevé. S'adresser à J. A. Larocque, 170 Sussex. j.n.o.

A VENDRE — Boulangerie de première qualité et la seule dans la place. L'acheteur pourra avoir aussi la voiture, le cheval et les attelages d'hiver et d'été. S'adresser à Mme Honoré Séguin, Papineauville, Qué. j.n.o.

A VENDRE — Une boutique de voiturier, avec lot et maison. Le tout en parfait état et à conditions faciles. Edix Joly, 362-365 rue Division, coin Lydia. Tél. Queen 3435. 44-12

A VENDRE, une bonne propriété, coin des rues Albert et Dumoulin. Conditions faciles. S'adresser à Amédée Charette, Rockland, Ont. j.n.o.

A VENDRE. — Vieux journaux en bon état ; ce qu'il y a de mieux comme papier d'emballage, 50 sous pour 100 livres. S'adresser au "Droit". j n o

ON DEMANDE sur une ferme un couple ayant beaucoup d'expérience. De bons gages seront payés. S'adresser ou écrire à A. Charlebois, Carleton Place, Ont.

COMMERCE A VENDRE.—Dans le village de Sarsfield, Ont., un magasin général, établi depuis 20 ans, commerce des plus florissants et lucratif est à vendre, le propriétaire étant obligé d'abandonner les affaires pour raison de santé. Pour plus de particularités, s'adresser à MM. Parizeau Frères, à Sarsfield, Ont. 25 juin

VILLEGIATURE GRATUITE.—Une jeune fille ou un jeune couple, désirant passer l'été à la campagne, à Aylmer, à une minute des chars, trouverait des offres exceptionnelles en s'adressant à M. Jos. Paquin, marchand de meubles, près du Pont Interprovincial, Hull. On peut s'adresser par téléphone, Queen jno

Langue maternelle à l'école

En ce moment où les patriotes de l'Ontario font une lutte admirable en faveur de l'instruction bilingue, il n'est pas sans à propos de signaler l'importante décision qui vient de prendre Mgr Duparc, évêque de Quimper, de rétablir l'enseignement du breton dans les écoles libres de son diocèse.

Le distingué prélat a ordonné, en effet, qu'un manuel d'histoire de Bretagne, en breton, fut mis entre les mains des enfants.

Ce n'est là sans doute qu'un commencement et le jour viendra souhaitons-le, où l'enseignement de la langue maternelle des petits bretons sera inscrit au programme de toutes les écoles de la terre de granit.

On comprendra mieux la grandeur et l'importance du projet de Mgr Duparc, lorsqu'on saura que depuis des années le breton était rigoureusement et impitoyablement aboli de l'école. L'élève qui, même en jouant, laissait échapper un mot de breton, se voyait aussitôt imposer une décoration infamante. Il était obligé de porter cette décoration jusqu'à temps qu'il surprenne lui-même un petit camarade à parler breton. Alors il lui passait la décoration honteuse. Bref, tous les moyens étaient bons pour ridiculiser aux yeux des enfants bretons, la langue qu'ils avaient apprise sur les genoux de leur mère.

On peut juger par là combien est généreux, héroïque même le geste de Mgr Duparc, et combien il lui va falloir lutter pour détruire une foule de préjugés contre le parler breton, préjugés

qui, à la longue, semblent avoir pris de profondes racines.

Voilà quatre siècles que la Bretagne est fidèle à la France et le Breton n'a aucune objection à apprendre le français. Mais c'est en breton qu'il pense et sent, et si le breton lui manque, il est toute une série de vibrations de son âme, les plus originales, que l'on entendra plus.

Comme c'est bien la même théorie partout. Enlever à un peuple sa langue maternelle, c'est une part de son âme parfois la plus précieuse, que l'on détruit. Aussi comprend-on facilement qu'en Ontario aussi bien qu'aux Etats-Unis, les Canadiens-français tiennent tant à la conservation de la langue française.

En Ontario, les nôtres sont fidèles à la couronne britannique. Aux Etats-Unis nous sommes loyaux à la République américaine. Mais comme les Bretons de Bretagne, les Canadiens-français d'Ontario et les Franco-américains des Etats-Unis sentent que les principes de fidélité et de loyauté au drapeau, opérés dans les âmes canadiennes-françaises "sur les ailes de la langue qui en connaît et en trouve le plus naturellement les chemins, en reçoit une force de pénétration et un crédit augmenté."

Voilà pourquoi, tout gouvernement qui a vraiment à coeur les intérêts d'un pays, devrait laisser à chaque groupe pleine et entière liberté de se développer dans le sens de ses traditions et de ses aspirations.

L'usage de la langue maternelle à l'école aide à former de bons et utiles citoyens.

La "Gazette."

FEUILLETON DU "DROIT"

LES BONS ROMANS

Jean Christophe

Par PAUL DESCHAMPS

No. 35 (suite)

—Encore une, dit-il, que les Prussiens n'auront pas ! Avez-moi ça, moi garçon ! Un bon verre de Vouvray n'a jamais fait de mal qu'à la bourse. Mais l'argent, quand on a l'ennemi à sa porte, ça n'a pas grande valeur. Je donnerais bien tout ce que je possède, pour que nous ayons la paix et que tu puisses rester avec nous.

Et regardant Albert, qui humait avec délices ce bon vieux vin qu'on réservait pour son mariage :

—Ah ! dit-il avec satisfaction, je vois que tu n'as pas oublié le chemin qu'il faut lui faire pren-

dre. Fomme, prépare de bons vêtements chauds pour remplacer cette huppelante poulieuse !

C'était déjà fait. En un tour de main, elle a extrait de l'armoire du linge blanc et fleurant bon, pantalon, tricot, veston. Près du feu qui pétillait, elle les étala, puis les replia rapidement pour y enfermer la chaleur, et les porta à la chambre voisine où Albert se débarrassa, non sans jouissance, de ses misérables habits troués, aux franges en guenilles et chargés de glaçons.

Quelques minutes après, il revient et s'assied devant le brasier au-dessus duquel Mme Be-

noit à suspendre un pot rempli d'une soupe friande.

—Allons, vite à table ! et réchauffe-toi maintenant, l'intérieur.

Et pendant qu'il goûte le bonheur d'être chez soi, et qu'il mange en regardant tour à tour son père et sa mère, cet étranger à l'abord à la fois doux et fier, les vieux meubles de la maison, immuables et pleins de souvenirs, la cheminée noircie au sommet de laquelle, parmi les chandeliers et les casseroles de cuivre luisant règne un crucifix séculaire vers lequel il a levé les yeux, enfant, tous les soirs, à genoux en faisant sa prière, Mme Benoit lui raconte comment ils ont hébergé, en souvenir de lui et de la borne "Edelweiss," Jean Christophe, le blessé de Coulmiers, qui va partir cette nuit même pour rejoindre à Bourges.

A son tour, il explique son extraordinaire rentrée en France. A Stettin, une nuit, il s'était évadé. Il en avait trop des humiliations et des brutalités prussiennes. C'était au commencement de novembre. Il part avec un de ses camarades nommé Charles Robert.

—Charles Robert ? idt Jean Christophe. D'où est-il ?

—De Bourbonne-les-Bains.

—C'est mon ancien camarade de Valreij. Qu'est-il devenu ?

A-t-il échappé aussi aux balles prussiennes ?

Oui, comme moi, il a repris le chemin de son pays.

Il se cachent le jour dans les forêts, et marchent la nuit, dans la direction du Nord-Ouest. Quand ils rencontrent une ferme isolée, ils se hasardent à entrer et demandent du pain. Il y a de braves gens partout, heureusement. Un jour, transis de froid, et les vêtements ruisselants de pluie, ils s'abritent sous un mauvais hangar près d'une ferme qui semblait abandonnée. Ils se cachent comme des malfaiteurs. Tout à coup, un grand villard à l'air rébarbatif, aux favoris embroussaillés, arrive et les découvre. Ce qu'il leur dit, ils ne le comprennent pas. Mais sa voix était dure et les sons gutturaux qui sortaient de sa poitrine ne paraissaient pas de bon augure. D'un doigt impératif, il leur fait signe de le suivre. Ils sont trahis sans doute ; récompense a été promise à qui livre-

raient un soldat français évadé, et ce vieux bonhomme au nez juif tient à toucher la prime de son action lâche.

Avec quel serrement de coeur ils entrent dans une vaste cuisine enfumée où ils croient déjà voir émerger la pointe du casque prussien ! Une table épaisse en bois solide, portée sur quatre pieds, en rectangle, quelques selles à trois pieds botteuses, une vaste cheminée peuplée de jambons, des ustensiles primitifs jetés en un beau désordre. Le bonhomme les campe sur les selles, allume une superbe bouchée de fagots secs, leur arrache leurs habits avec une compasance horrible qui se reflète dans ses prunelles grises, maintenant singulièrement douces. Et pendant qu'ils se chauffent, il va, vient, dans la grande pièce noire, hennant le tisonnier en fer et le vieux canon de fusil qui sert de soufflet, ouvrant des placards antédiluviens d'où il tire des provisions de toutes sortes, des saucissons, des fruits, des jambons surtout, qu'il étale sur la table avec un milieu, une vaste et triomphante cruche de bière.

—Guten Franzosen ! Trink-

en, trinken Sie," allait-il répétant, dansant de joie sur ses longs fûts grêles, et ses yeux gris pétillant d'aise.

—Nous étions dans le Mecklembourg-Strélitz, continua Albert, chez un vieux partisan de l'ancienne Confédération, et qui n'avait point pardonné à la Prusse d'être substituée à l'Autriche, après Sadowa, dans le gouvernement de l'Allemagne du Nord. Il avait au coeur la haine de Bismarck et ne cessait de redire dans son jargon : "Bons, bons Français ! Pauvre, pauvre France ! " Charles Robert savait un peu d'allemand. On finit par ébaucher une conversation. Il nous resta de son mieux et nous affubla chacun d'une vaste huppelante du pays. Ah ! je la gardera comme une relique, car elle nous a sauvés de bien des capotons !

Ce brave homme fit mieux encore, il nous remit l'adresse d'un de ses amis de Hambourg avec ce simple mot : " En les obligeant, vous m'obligerez." Il n'osa en écrire plus long, parce que, si nous avions été arrêtés, sa lettre eût pu être saisie par la police prussienne et l'eût com-

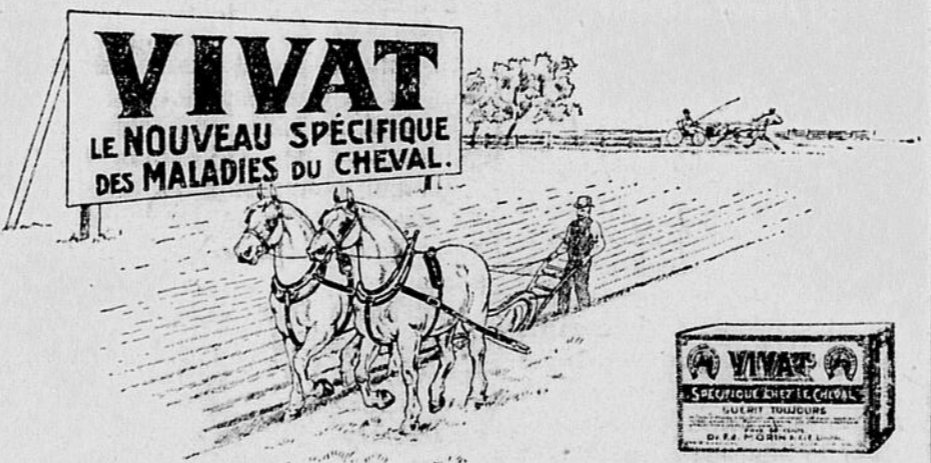
promis autant que nous. Oh ! quel digne homme que ce M. Ackermann ! Il nous mit de quelques bonnes tranches de jambon fumé, et nous le quittâmes le coeur bien gros, non sans avoir longuement baisé ses doigts crasseux, si bienfaisants.

A Hambourg, la lettre de M. Ackermann et le récit de nos malheurs nous firent rencontrer un semblable accueil. Nous pûmes nous embrasser sur un navire anglais en partance pour le Havre. Là, Charles Robert m'a quitté pour se rendre à l'armée de Faidherbe. J'ai préféré venir défendre mon pays, et puis vous comprenez qu'il me tardait de vous revoir en passant.

—Pauvre enfant ! murmurerait Mme Benoit, qui ne se lassait point de le regarder, tout en lui posant mille questions maternelles inépuisables comme sa tendresse.

(à suivre)

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



Guérit toujours: Toux, Pousse (Souffle), Coliques, Rétention d'Urine, Helminthes (Vers Intestinaux). Demandez le LIVRET VETERINAIRE GRATUIT préparé par Dr. ED. MORIN & CIE, LIMITÉE, QUÉBEC, Can.

L'homme Élegant est considéré Pour un complet d'un fini solide et chic, coupe dernier modèle et d'excellent goût, allez chez Napoléon LaFleur 182 RUE RIDEAU, OTTAWA Nous avons un grand assortiment de marchandises nouvelles pour les beaux jours du printemps. j.n.o.

GARANTIS Le papier et les rubans à clavographe Peerless Brand sont garantis et donneront satisfaction entière. Demandez à n'importe quel client et il vous dira que le Peerless est justement aussi bon que nous le disons. SEULS AGENTS GRAND'S TYPEWRITER SUPPLY ANGLE DES RUES BANK ET WELLINGTON Téléphonez pour la connaître. Queen 192

Charbon Adressez-vous à la meilleure maison de la ville pour votre provision de charbon. Les plus bas prix ; la première qualité et la meilleure attention possible est donnée à la livraison. JOHN HENEY & SON, LIMITEE 28 SPARKS. Téléphone Queen 4428-4429 Succursales—Nicholas et Court... Rideau 839-803 870, rue Catherine... Queen 5340 207, rue Bank... Queen 2848

Cartes Professionnelles

Dr Antonio Pelletier
MEDECINE GENERALE
69, Ave LAURIER, HULL, Qué.
Consultations: 9 à 10 a.m.; 2 à 4 p.m.;
7 à 9 p.m. Tél. Q. 6328.

Docteur Z. H. Ethier
Ancien chef de clinique à l'hôpital
Français de Londres.
21 Square St-Louis. Tél. Est 2102
Consultation: 2 à 4 p.m.; 7 à 8 p.m.

Docteur R. Chevrier
168 Avenue Daly
Spécialité: Chirurgie Abdominale
Heures de bureau: 2 à 4 p.m. Tél. Rideau 796

Dr J. C. Woods, B.A.
Médecin et Chirurgien
Licencié pour Québec et Ontario.
Coin Sussex et Cathcart.
Consultations: 9 à 10 a.m.; 2 à 4 et
7 à 8 p.m. Tél. E. 523

Dr L. C. E. Beroard
MEDECIN ET CHIRURGIEN
Consultations: 792 rue Somerset
9 à 10 a.m. Ottawa.
2 à 4 et 7 à 8 p.m. Tél. Queen 2454

Docteur F. ALBERT DUMAS,
Des Hôpitaux de Paris et de Londres.
Chirurgien associé de l'Hôpital de
Hull.
Spécialités: Chirurgie, Maladie des
femmes, voies génito-urinaires.
Consultations: 9 à 10 a.m.; 2 à 4 p.
m.; 7 à 9 p.m.
119 RUE WELLINGTON HULL, Qué.
Tél. Q. 2935

Dr A. I. TELMOSSE
Médecin Vétérinaire
Inspecteur Médical pour "The Gen-
eral Animals Insurance Co. of Cana-
da".
Téls. R. 2368, 1532 OTTAWA, Ont.

Belcourt, Ritchie & Chevrier
Avocats, Procureurs et Notaires
Ontario et Québec.
Castle Building OTTAWA, Ont.

Aug. Lemieux, C.R.
AVOCAT POUR ONTARIO ET
QUEBEC
EDIFICE "BLACKBURN"
45, rue Rideau, Angle des rues Rideau
et Sussex, Ottawa, Ont.
Téléphone: Rideau, 2717.

CARON & LABELLE
Avocats et Notaires
ARGENT A PRETER
Edifice Blackburn, coin des rues Rideau
et Sussex, Ottawa.
Tél. Rideau 2404.

Alf. E. Lussier, B.A.
Avocat et Notaire Public
Commissaire pour l'Ontario et le Québec
Edifice Matthews
91, rue Rideau, coin Mosgrove
OTTAWA

Bernadin Boutet B.L.
AVOCAT, NOTAIRE, ETC.
62 rue Rideau
Tél. Ottawa, Rideau 1711.
Tél. Eastview, Rideau 1121.

E. Charette, L.L.L.
Avocat
MONT-LAURIER
Co. Labelle, P. Q.

ACHIM, LANGLOIS & deGRANDPRE,
Avocats
163 rue Principale
(Vis-à-vis du Bureau de Poste)
Tél. Q. 5770 HULL, P. Q.
Tous les samedis à Papineauville.



CONSEIL DE VILLE

Comme nous l'annoncions hier, la séance du conseil n'a pas été dépourvue d'imprévu et d'intérêt malgré qu'il n'y ait pas eu de motion de très grande importance. Les contribuables étaient assez nombreux et plusieurs échevins en ont profité pour se faire donner des applaudissements. Le point culminant de la séance fut sans contredit, la lettre du Grand constable O. Groulx qui porte des accusations graves contre le chef de police. C'est une lettre qui ne restera certainement pas sans faire parler d'elle sur un autre théâtre et on prévoit même qu'elle provoquera des poursuites.

COMMUNICATIONS

Plusieurs contribuables écrivirent au conseil lui demandant de faire cesser la manufacture de ciment de faire exploser trop de dynamite à la fois.
M. W. St-Laurent, greffier des évaluateurs pour les quartiers nos 1 et 3 se plaint que les évaluations ont fait leur travail sur des plans donnés par l'ingénieur de la ville et que maintenant ils sont obligés de recommencer certaines divisions à cause que l'on a produit de nouveaux plans en disant que les premiers ne valaient rien devant la loi. En conséquence, il demande de recevoir pour ce travail supplémentaire une rémunération proportionnelle de salaire qu'il reçoit.
M. A. Caron, évaluateur envoie une lettre semblable.
M. D. Evans demande \$100 pour blessures reçues en glissant sur le trottoir. Mlle Annie Lynit, elle demande \$60 pour blessure reçue sur la rue Notre-Dame.
M. Norman Lett, assistant greffier de la ville d'Ottawa fait remarquer au conseil que les vendeurs d'eau gazeuses de Hull peuvent vendre à Ottawa sans payer de licences et qu'il n'en est pas ainsi pour les vendeurs d'Ottawa.

Le département de la voirie fait savoir au conseil que le gouvernement ne pourra pas faire de macadam sur de nouvelles rues dans la ville de Hull, tel que demandé par une résolution.
La Compagnie Immobilière de Pare Larocque veut construire un canal d'égoût sur la rue Brodeur et cela sur les ordres de l'ingénieur à condition que la ville rembourse le montant du coût lorsque les obligations seront vendues.
M. A. Berthiaume demande de faire repeindre les chassis du Château d'eau.
Les contribuables de la rue Queen demandent de faire disparaître les cabanes qui sont construites dans la rue au coin des rues Laval et Queen.

LA LETTRE GROULX

Le Grand Constable Groulx envoie une lettre au conseil se plaignant de la police et du chef en porte des accusations très graves et qui ne doit pas être regardée comme vraie tant que les accusations qu'elle contient n'auront pas été prouvées clairement.
Il se plaint d'abord que la police fait l'ouvrage des huissiers en dehors de la ville, enlevant ainsi de l'ouvrage aux huissiers. Ensuite il tombe à bras raccourcis sur le dos de la police et particulièrement du chef.
"J'ai des preuves en mains, dit-il, que le chef a protégé une maison louche dans la cité de Hull, du nom de Charlebois, qui a vendu de la boisson tout l'hiver." Il couvre toute une page sur ce ton et il termine en disant: "Pouvez-vous me dire si le chef a fait une bonne cause depuis qu'il est chef? pas du tout. Les hôtels vendent le dimanche comme la semaine et les vols se multiplient et il n'y a pas d'arrestation... le chef est une nullité publique et je demande une enquête."
Après la lecture de cette lettre elle est passée à l'avisur légal qui la regarde attentivement. Il va ensuite parler quelques minutes avec le président du comité de police feu et lumière. Durant ce temps là, le maire et quelques échevins s'entretenaient à voix basse de la chose et les autres échevins sont par petits groupes qui causent eux aussi à voix basse. Après ces quelques minutes de désarroi, les chuchotements cessent et la séance continue.

Cette lettre ainsi que plusieurs autres ont été renvoyées au comité pour étude.
Ici nous ouvrons une parenthèse pour donner champ libre au chef de police. "Je ne crains aucune accusation sur ma conduite, car je n'ai pas peur de dire que personne ne peut soutenir

quoi que ce soit contre moi sur ce rapport. Cette fois-ci, je vais pincer l'auteur des accusations et je l'obligerai à les prouver en cour. Je ne crains pas de dire que tout ce que l'on peut dire contre ma conduite est absolument faux."
Lors de l'adoption du rapport du comité de police, feu et lumière, le président, M. Dufersne, a fait remarquer qu'après une semblable lettre, le comité se verrait certainement obligé de tenir une enquête.

LES RAPPORTS

Le rapport du comité des finances recommande entre autres choses de prendre dans la compagnie la revoyance, une ponctue de \$5,000 pour chaque manoeuvre qui travaille sur la bonne route, et \$2,000 pour chaque pompier et homme de police.

Le comité recommande aussi des renouvellements de billets pour une somme de \$11,600.
M. Thibault veut faire assurer sous ceux qui travaillent dans les rues pour la municipalité et le maire lui répond qu'il sera content s'il propose une motion à cet effet à la prochaine assemblée.

M. Doucet n'est pas en faveur de ces assurances, pour les manoeuvres, parce que la ville protège déjà et pour les pompiers et hommes de police parce que ces policiers d'assurances ne mentionnent que des maladies choisies que personne n'a.

M. Lavolette dit que les pompiers et les hommes de police sont assez exposés et qu'ils ne retirent pas un assez gros salaire pour que la ville ne le assure pas en cas d'accidents.

M. Duguay prétend que c'est une dépense d'argent et que le conseil ne peut adopter ce rapport, d'après la règle de conduite établie par le maire lui-même. Il propose en amendement que le rapport soit adopté en y retranchant la recommandation des assurances. L'amendement est remporté.

Le comité de l'aqueduc propose des étincelles. M. Thibault, à propos de demande d'exemption de taxes d'eau, voudrait que les demandes soient soumises au percepteur qui s'assureraient si réellement il y a raison de demander et cela afin de faire cesser les abus.

L'échevin Dufresne fait une tirade en faveur des veuves et les contribuables l'applaudissent.

M. Thibault croit qu'il n'est pas possible de discuter avec un "calibre" de ce genre là. Ce mot fait bondir le président de police, feu et lumière, qui ne veut pas du tout être un "calibre".

LES PROCES

L'avisur légal écrit au conseil à propos de la réclamation de M. F. X. Lambert que la ville ne peut faire aucune dépense et qu'il est mieux de s'arranger.
Vient ensuite le jugement du juge Chauvin dans la cause de l'Internationale qui a obtenu \$441 sur une réclamation de \$2,016.

UNE BOUCHE D'EGOUT

M. Chérier propose appuyé par M. Galipeau qu'une bouche d'égoût soit posée sur la rue Champlain, en face de chez M. Lapointe. Adopté.

CONDOLEANCES

M. Duguay propose qu'une motion de condoléances soit votée à l'échevin Stafford à l'occasion de la mort de son frère et de son beau-frère.

ARBITRAGE

L'échevin Lavolette propose qu'une somme de \$510 soit payée pour services rendus lors de la cause d'arbitrage et que les autres comptes soient envoyés au comité des affaires litigieuses. Adopté.

LA HULL ELECTRIC

M. Doucet propose appuyé par M. Duguay que le greffier de la ville soit autorisé à écrire à la Hull Electric pour lui annoncer que le conseil ne peut adopter le nouveau règlement sur les billets

des travailleurs à cause qu'il n'est pas stipulé clairement que cet article n'est que pour les travailleurs. Adopté.

M. Doucet propose, de nouveau appuyé par M. Duguay que le greffier écrive à la Hull Electric pour se plaindre de la manière dont la compagnie fait circuler ses tramways sur la ligne de ceinture le dimanche après-midi, en les faisant circuler seulement sur un côté. Adopté.

DISPARAISSEZ... CABANES

M. Stafford propose appuyé par M. Lavolette que le greffier soit autorisé à écrire à la Canada Cement lui demandant d'employer des contribuables au lieu de Polonais. Adopté.

DEHORS... LES POLONAIS

M. Stafford croit qu'il est juste de faire travailler ceux qui paient des taxes.
M. Lavolette donne avis de motion qu'il proposera qu'un règlement spécial soit fait pour faire payer des taxes à ces Polonais.

BONNE ROUTE

Le maire annonce qu'il y a actuellement 750 pieds de bonne route de nivelés, la première couche posée et roulée. Il y a 600 pieds de fini en deuxième couche et les travaux vont bien.

Ce rapport provoque une série de plaintes de la part de quelques échevins qui voudraient que tous les quartiers aient un patronage égal, que les hommes soient payés plus cher et qui disent que la pierre coûte trop cher. Le maire donne des explications à toutes ces plaintes.

LE CHEF DE POLICE INTENTE UNE ACTION

Le chef de police Chevalier a donné ce matin les instructions nécessaires à son avocat, M. Desjardins pour qu'il intente une action en dommages intérêts au grand constable O. Groulx qui a porté des accusations graves contre lui hier soir au conseil de ville. Le montant de l'action n'est pas encore connu, mais on croit qu'elle sera de \$10,000.

MALADE

Mme Massie qui a été conduite à l'asile de St. Jean de Dieu à la suite du meurtre de sa fille est dit-on dans un état de santé très précaire. On dit même qu'elle est en danger de mort.

IL S'Y CONFORMERA

M. Louis Godreau, propriétaire d'une percherie avait été traduit devant la cour de police pour n'avoir pas observé la loi au sujet de la propriété. Le recorder lui avait donné trois jours pour s'amender et ce matin, il a comparu et a promis de la faire.

REMERCIEMENTS

Le chef Graham d'Ottawa vient d'envoyer une lettre de remerciements aux pompiers de Hull qui sont allés lui porter secours lors de l'incendie de la rue Catherine.

HOURAH! HOURAH! HOURAH!

Tels étaient les acclamations des Pères et Frères Maristes au départ du Pèlerinage de la Congrégation des Hommes de Hull.

Pèlerinage auquel assistaient leurs mineurs les cadets-ouvriers et jeunes zouaves, (car nous ne devons pas oublier que ces deux corps sont sous le protectorat de ces derniers.)

Aussi étaient-ils fiers de montrer à leurs tuteurs qu'ils voulaient comme eux, devenir des hommes de foi et de piété et ils l'ont bien prouvé. Qu'il était donc beau de voir ces jeunes ouvriers à peine âgés de 13 à 15 ans dont un grand nombre avaient travaillé jusqu'à une heure très avancée de la nuit, sacrifier leur sommeil pour se lever à 5 heures, beaucoup même à 4, pour se rendre à leur salle pour le départ à 6 heures précises.
Quelle édification ont-ils donnée pendant la sainte messe et lorsque le moment de la sainte communion fut venu.
Après la messe, ils se rendirent tous à la salle paroissiale pour le déjeuner, qui a été des mieux servis.

Quelques temps après ils se réunissaient de nouveau, processionnellement pour se rendre à la grotte, pour assister à la bénédiction du T. S. Sacrement.
Quel beau coup d'oeil de voir ces cadets-ouvriers et zouaves défilant après leur splendide corps de clairons et tambours, réchant en même temps que le clergé et leurs tuteurs, le chapelet et chantant après chaque dizaine, Laudate, Laudate, Laudate Mariam. Oui Louange à Marie, elle a dû être

POINTE-GATINEAU

Durant le mois de mai, les élèves du couvent les plus méritantes par leur bonne conduite et leur application furent:

- 1ère classe: Irène Pelletier, Valérie Pelletier, Blanche Carufel.
- 2ème classe: Marie Salomé Charron, Armandine Maronger, Catherine Cousineau.
- 3ème classe: Yvonne Charette, Evelina Galipeau, Juliette Bélanger.
- 4ème classe: Valentine Charette, Clarisse Tremblay, Albertino Lafontaine.
- 5ème classe: Reina Bigras, Alice, Aubin, Irma Goyette.

EASTVIEW CENTRE

Les personnes qui voudront se procurer "Le Droit" pourront s'adresser chez M. J. S. Anyotte, No 9 rue Homestead, Eastview Centre.

AGENT POUR "LE DROIT"

Je désire annoncer au public de Hull que je suis le seul agent de la ville pour la circulation du journal Le "Droit".

Je suis actuellement à faire une visite à domicile pour prendre des abonnés, mais toute personne désirent recevoir ce journal immédiatement, peut se le procurer à ma résidence, 148 rue Maisonneuve ou en s'adressant par téléphone Queen 7905.

J'ai aussi en mains les livres de classes, lectures amusantes et instructives, objet de piété, papeteries, etc.

ADRIEN LAROCQUE,
139 rue Maisonneuve.
Phone 7905. Hull.

—On a toujours trop de meubles et rarement assez d'air.

A VENDRE

Bon bois sec ou vert, franc ou mou, scié ou non, à des conditions faciles. Service prompt et tout ordre rempli avec attention.
Votre patronage est sollicité.

M. T. LACROIX,
54 rue Champlain HULL.
Tél. Queen 8135. 24 juillet

A VENDRE

Bon bois sec et bois vert
Je désire annoncer au public que j'ai en mains une grande quantité de bon bois sec et bon bois vert coupé.

Tout ordre sera rempli avec promptitude et attention.
S'adresser à M. A. Romain,
Tél. Queen 6272 32 Sherwood
9 j

GLACE

A partir du 1er Mai au 1er octobre 1914

15 lbs. tous les jours pour \$8.00 en deux paiements ou \$7.00 comptant.

30 lbs. tous les jours pour \$15.00 en deux paiements ou \$13.50 comptant.

Au mois... \$2.00
Cette glace est prise sur la rivière Gatineau.

EM. LAFLEUR,
248 Champlain.
Tél. Q. 2276 Hull, P. Q.
25 août.

Cartes d'Affaires, divers

Etablissement de Nettoyage et de Teinturerie de
PARKER
260 rue SPARKS (près Kent)
Tél. Queen 708-709
180, rue Rideau OTTAWA

ALFRED COTÉ
Marchand de Chapeaux, Casquettes, et Pelletteries
180 rue Rideau Ottawa
Tél. Rideau 7667

Construction et Réparation de Maison
Restaurations de toutes sortes à bref délai
Tél. Queen 1212

401 Rue Sparks, Tél. Q. 2658
311 Rue Dalhousie, Tél. R. 717
W. J. LANDREVILLE
Entrepreneur de pompes funèbres
Ambulance Privée et Publique

La Cie GAUTHIER, Ltée.
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.
Service d'ambulance et voitures privées.
259 rue St-Patrice. Phone R. 804

N. POIRIER & FILS
Entrepreneurs en Construction
193 Rue Cathcart
OTTAWA
Plans, Devis, Estimés, Fournis Gratuitement
Tél. Rideau 2011

J. H. BRUNET
MARECHAL-FERRON
Rue Victoria, coin Maisonneuve,
HULL, Qué.
Spécialité: Chevaux de carrosses et de courses. Une visite sollicitée.
Tél. Q. 1835. 11 août

P. A. MEILLEUR
Charretier de place.
Voitures privées pour noces, baptêmes et enterrements.
21 et 23 rue Du Pont, Hull.
3008 51 8387 0 191

JOSEPH COTE
AGENT D'ASSURANCE
Feu, Vie, Accidents, Automobiles.
Grandes Vitres, etc.
93 RUE GEORGE
Porte voisine de J. Laurin et Fils

H. Periard & Frere
CONFISEUR
897c Wellington, OTTAWA, Ont.
Marchandises toujours fraîches.
Spécialité: Gâteaux de noces. 15 at.

LE BON ENDROIT
Pour faire nettoyer vos TAPIS
et pour faire réparer vos MEUBLES
The Goulden Carpet Cleaning Co.
Coin des rues St Patrick et St Joseph
Tél. Rideau 2443

OTTAWA FEATHER M. & S. CLEANING CO
548 Wellington. Tél. Queen 7735
Matelats, lits de plumes et oreillers refaits à neuf, nettoyés à la vapeur et rendus sains. Renseignez-vous sur notre nouveau procédé de rafraîchir et d'assainir la plume. Réparation et rembournement de meubles de tout genre.

J. N. GAGNON
Marchand de Meubles, Matelas, Couchettes en fer, Prélarts, Carrosses de bébés, Poêles, etc.
C'est là qu'on se procure les meilleures marchandises, à meilleur marché.
Rue Principale, AYLMEY, Qué.

Hôpital des Bicycles.
Achetez le Bicycle bien connu. Je suis l'agent exclusif pour les fameux Bicycles Massey, Harris et Cleveland, Hôpital des Bicycles. Docteur Lafleur, 9 rue Youville, Hull, Tél. Q. 6944. P. S. Demandez notre catalogue.

AU RESTAURANT ST. JULIEN
Vous aurez toutes les sortes de crème, liqueurs, fruits, etc., ainsi que les meilleurs gâteaux. Venez voir et vous retourneriez satisfait.
77, rue CHARLES, HULL, Qué.
Tél. Q. 6256 11 août

LA PHOTOGRAPHIE
Les enfants sont intéressants à chaque période de leur développement.
Conservez-les tels qu'ils sont aujourd'hui par des photographies—des photographies toutes pleines de grâce inconsciente, sans affectation—et de l'individualité de l'enfant.
Entendez-vous avec nous pour leur faire visiter notre salle de jeu. Faites cela tout de suite.
J. B. DORION,
118 rue Bank
Près de la rue Albert.

F. MENAGH Tel. R. 665
Res. R. 497
639 rue Dalhousie, Ottawa
Fondeur et remouleur en Cuivre, Bronze, Aluminium, Etc.
Réparations de tous genres exécutées avec précision. Satisfaction garantie.

Notre Vente Exceptionnelle d'Habits d'Hommes et de Garçonnetts SE CONTINUE TOUTE LA SEMAINE

- Habits "Fit-Rite", nouveaux modèles du printemps de \$20 à \$25 pour... **\$15.00**
- Nouveaux habits pour hommes, de \$10 à \$12 pour... **\$7.50**
- De \$14 à \$18 pour... **\$9.95**
- 300 paires de pantalons pour hommes, valeur régulière \$2.00 pour **\$1.49**
- Nouveaux habits de serge et tweed pour garçonnetts, valeur régulière de \$5.00 à \$7.50 pour... **\$3.98**
- Nouveaux habits lavables pour garçonnetts de \$1.00 à \$1.25 pour... **75c**
- Nouveaux costumes de jeux pour garçonnetts, valeur spéciale **39c et 50c**

M. CARRIERE 53-61 Rue Principale, Hull

LE PACIFIQUE CANADIEN
CHANGEMENT GENERAL D'HORAIRE
NOUVEAU SERVICE POUR CHICAGO, à partir du 31 mai
Ottawa 10.00 a.m.—10.30 p.m. Arr. Chicago 7.45 a.m.—9.05 p.m.

Ligne courte améliorée pour Montréal
Détails plus tard.
GEO. DUNCAN, 42 rue Sparks, agent des voyageurs pour la ville, Agence générale des transatlantiques

A Travers la Province

STE-CECILE DE MASHAM, QUE.

Monsieur J. G. Marien, inspecteur d'écoles était dans nos parages la semaine dernière, faisant sa tournée d'inspection. Le résultat des examens dans nos écoles a été très satisfaisant paraît-il.

Le jeunes filles préparent pour 7 heures une partie de Enchère, suivie d'une partie de pañiers, au profit de l'église. Ceux qui aiment à s'amuser tout en participant à une bonne oeuvre sont cordialement invités.

Cécile.

MANIWAKI, QUE.

Pleine Floraison.

Maniwaki est tout émaillé de paysages attrayants à cette saison de l'année, où lilas, chèvrefeuilles et boules Neige sont en pleine floraison, et pavissent abondamment de leurs corbeilles fleuries les coteaux et les vallons des alentours.

Séance-Concert à l'occasion des noces d'argent sacerdotales de R. P. H. Gervais, O.M.I.

Les Dames du Couvent ont rendu dimanche et jeudi derniers, sous la direction des Révérends Soeurs, une soirée récréative et musicale dont on ne saurait faire trop d'éloges. Ces demoiselles, aux manières cultivées et polies, par leur savoir faire et la dignité de leur maintien se sont acquies toute l'admiration et tous les applaudissements de la part de leur auditeurs. Elles doivent en être fort louangées, et ne sauraient mieux faire que de servir fréquemment à leur public bienveillant, le régal de semblables Séances-Concerts.

1. Orchestre: Student's Valse, composition du R. P. H. Gervais, O.M.I.

2. Évaluations chorégraphiques "Bienvenue".

3. Dialogue "Les Noces d'argent".

4. Drama: "A Mother's Love".

5. Dialogue: "Les Petits Prodiges".

6. Chorus: Stilling the Tempest". Solo: Miss Mildred Moore.

7. Récitation: "The Rag Doll".

8. Chorus and Tableaux: "Floral Market Day".

9. Nocturne: "Au Clair de la Lune", Brassin.

10. Opérette: "Mirza la Bohémienne", Delles Alma Gauthier.

11. "Pasteur et Pilote". Solo: Mlle Irène Mitchell.

Feux de forêts.

Un contingent de 50 hommes quittait Maniwaki, samedi matin, 30 mai, pour aller combattre les feux de forêts au nord du village, et conjurer l'élément destructeur.

Dons et Souvenirs.

Il sera agréable à nos paroissiens de conserver le souvenir des dons présentés au R. P. L. H. Gervais, O.M.I., curé, au jour de son 25^e anniversaire de prêtrise. Nous nous permettrons d'en faire suivre ici la liste.

Présenté par:
1. Sa Grandeur Mgr F. X. Brunet, évêque de Mont Laurier, une étoile précieuse avec bourse pour corporal.

2. Les paroissiens: Bourse, avec avec une montre de la valeur de \$65.00.

3. Les Dames de Ste-Anne, tapis pour le sanctuaire: \$140.00.

4. Les Enfants de Marie: Six candélabres d'autel, \$82.00.

5. Le Choeur de chant, complet de toilette pour voyage: \$20.00.

6. Le Cercle Dramatique: Deux Missels, \$20.00.

7. Les élèves du couvent, bourse de \$25.

8. Dame Simoneau, présidente des Dames de Ste-Anne: Une nappe d'autel et un voile de tabernacle.

9. Dons particuliers par les Révérends Soeurs du Couvent, de l'hôpital, M. le Dr E. Gervais des Trois Rivières, et plusieurs citoyens de Maniwaki.

Gracieuseté.

Des remerciements sont dûs aux Dames Arthur Roy, Ernest Gauthier et Anastase Roy, en retour de l'abondante cargaison de fleurs naturelles qu'elles ont gracieusement mises à la disposition du sacristain pour l'ornementation de l'église et du sanctuaire à l'occasion de la visite de Sa Grandeur Mgr F. X. Brunet et des fêtes du 24 mai dernier en l'honneur du R. P. L. H. Gervais, curé.

En voyage.

Les Révérends Pères H. Gervais et I. Jacob ont quitté Maniwaki, lundi dernier à destination de Montréal pour un voyage de quelques jours dans l'intérêt de la paroisse.

Le R. P. Geo. Boileau portait aussi le même jour pour la Mission de la Pointe Confort, Lac

POUR LE CULTIVATEUR

LE MOUVEMENT AGRICOLE DANS QUÉBEC

Le mouvement coopératif prend une grande extension dans la Province qui compte actuellement près de 80 Sociétés Coopératives Agricoles fondées et régies par une loi spéciale de la Législature.

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec continue à rendre de grands services à la classe agricole et notamment à l'industrie laitière, en classifiant le beurre et le fromage et en faisant connaître aux fabricants les défauts de leurs produits ainsi que les moyens d'y remédier. Il nous est agréable de constater que le Fromage de première qualité de la Coopérative est recherché sur le marché de Londres.

La Société Coopérative des Planteurs de Tabac, de St-Césaire, Comté Rouville, contribue, elle aussi, dans une large mesure au développement de la culture et de l'industrie du tabac. Les directeurs de cette Société viennent de déclarer un dividende de 6 pour cent sur le capital payé. Les sociétaires ont touché ce montant. C'est le deuxième dividende que la Société a payé.

Le Ministère de l'Agriculture, qui encourage l'élevage du porc et l'industrie du bacon, espère que bientôt il s'établira un établissement coopératif pour la préparation des viandes fumées.

Un expert danois, dont le département s'est assuré les services, enseigne ce qui concerne l'industrie des viandes fumées à Oka et à Ste-Anne de la Focallière, où il a fait construire des abattoirs afin de donner un enseignement tout-à-fait pratique.

Verger de démonstration.— Outre les 5 vergers de démonstration en plein rapport, il y en a deux nouveaux dans lesquels on fait de la culture intensive des légumes, en attention qu'ils aient atteint leur développement.

Pendant la saison, au temps des travaux les plus importants, des conférenciers du Département réunissent les cultivateurs de la région pour leur donner des conférences pratiques et des démonstrations intéressantes.

Stations fruitières.—Il y a 33 stations fruitières placées autant que possible près d'un vieux verger en rapport et dans lesquelles on continue à faire de nouvelles plantations, pour encourager la culture des variétés les plus rustiques et les plus profitables.

Le Département distribue à ces stations les outillages modernes pour la culture et l'entretien des arbres fruitiers, des insecticides et fongicides, et les régisseurs de ces stations sont tenus à faire les arrosages convenables en suivant les instructions de l'arboriculteur-en-chef.

Distribution d'arbres fruitiers.—Le Département de l'Agriculture a distribué des arbres fruitiers aux agronomes de districts, à un certain nombre d'institutions religieuses et d'écoles, pour leur faciliter la tâche d'établir des jardins scolaires, oeuvre d'enseignement pratique très efficace.

Achat de pompes d'arrosage (pulvérisateurs).—Pour répandre la pratique des arrosages contre les insectes et les maladies et ainsi encourager la production de bons récoltes de fruits, le gouvernement offre à toutes les associations agricoles composées d'au moins dix membres, telles que les sociétés d'Agriculture, les cercles agricoles, les sociétés coopératives, qui achètent des pulvérisateurs, une subvention égale à la moitié du prix d'achat au comptant d'une ou de plusieurs de ces machines, pourvu que cette moitié ne dépasse pas \$15 pour chaque pulvérisateur y compris les accessoires.

Pour avoir droit à cet octroi, il faut d'abord en faire la demande au Ministère de l'Agriculture, qui fera connaître les formalités à remplir.

Production de la graine de trèfle.—La grande battueuse de trèfle du gouvernement a fonctionné tout l'hiver dans les centres de production du trèfle où il n'y avait pas encore des battueuses. Les cultivateurs en ont retiré grand profit et comprennent mieux les avantages qu'ils peuvent retirer de cette récolte.

Aviculture.—Le Département a fait installer dans les deux écoles d'agriculture et en plusieurs autres endroits des incubateurs coopératifs, au moyen desquels les aviculteurs pourront faire de l'élevage des poussins dans de bonnes conditions.

Agronomes de districts.—Les agronomes de districts font de la bonne besogne et sont bien

placés pour aider au développement de l'enseignement agricole au moyen des jardins scolaires dont ils travaillent à augmenter le nombre dans leurs districts respectifs.

Classification des produits de l'érable.—Par suite d'un arrangement conclu entre le Ministère de l'Agriculture de Québec et la maison Gunn, Langlois et Cie Limitée, de Montréal, tous les fabricants de sucre et sirop d'érable de la Province, qui sortent en état de produire un article de bonne qualité, pourront envoyer leurs produits à la maison Gunn, Langlois et Cie Ltée, à Montréal, où ces produits seront classifiés par un employé du département de l'Agriculture. Ceux qui expédieront des produits devront indiquer sur les boîtes qu'ils ont pour "classification".

Grâce à cette offre avantageuse, il sera possible de découvrir et de faire connaître les noms et adresses des meilleurs fabricants de sucre et de sirop d'érable du pays.

II. NAGANT.

ORPHELINAT ST JOSEPH

Quarante-neuvième assemblée annuelle des Dames Patronnesses.

L'assemblée annuelle des Dames Patronnesses de l'Orphelinat St. Joseph a eu lieu hier sous la présidence de Madame Rhéaume. Voici les noms des patronnesses présentes: Lady Taschereau, Mesdames L. P. Brodeur, S. N. Parent, L. N. Rhéaume, S. Lelièvre, E. Roy, E. Bouthillier, J. H. Gervais, H. Laperrière, H. Bigras, F. X. Talbot, E. Chabot, Alfred St. Laurent et Mlle J. Casault, d'Ottawa; et Mesdames J. E. Fontaine, F. A. Gendron, D. Savard, J. Fréchette, J. Nicholson, F. Madore, H. Legault, A. Thibault, J. B. Brabant, D. Lévesque, D. Chénier, Elzéar Raymond et Omer Dagenais, de Hull.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée, la secrétaire fit communication de son rapport annuel.

Des remerciements bien mérités, sont offerts:

À la dévouée Supérieure de l'Orphelinat, Soeur Marguerite de la Croix, et aux bonnes religieuses pour leur zèle et dévouement inlassables;

À Madame la présidente qui malgré sa santé très précaire, n'a oublié l'orphelinat durant l'année écoulée;

Aux jeunes filles qui se sont dévouées au "Parti de la Livre", qui a eu lieu en octobre, et qui ont contribué si largement au beau succès de cette fête, dont le résultat financier a été des plus satisfaisants;

À la Cie des Tramways Electriques qui, comme les années dernières, a fait faire une jolie promenade à nos chers protégés;

Aux journaux français et anglais qui, en toute circonstance, publient gratuitement l'annonce qui atteint le public;

Aux marchands de la ville qui sont toujours très généreux quand il s'agit de venir en aide aux orphelins;

Au gérant du Théâtre Français et son assistant, Messieurs Finlay et Lemoyne, pour avoir mis à la disposition de la supérieure de cette institution, d'une manière si généreuse, leur salle de représentation, lors du joli concert qui eut lieu, il y a à peine quelques semaines;

À tous ceux et toutes celles qui contribuent au bien-être des enfants par leur grande générosité et leur bienveillance.

Madame Rhéaume, présidente des Dames Patronnesses depuis un bon nombre d'années, se voit obligée de donner sa démission pour cause de maladie. Elle le fait en termes émus, et c'est avec regret qu'on accepte cette démission.

Madame S. Lelièvre remercie au nom des dames, cette si dévouée présidente, et tout en faisant son éloge en termes choisis, lui exprime les regrets de toutes et lui offrent nos vœux bien sincères de prompt rétablissement.

On fit ensuite l'élection des officières, et par acclamation et à l'unanimité, toutes les officières sortant sont réélues, à l'exception de la présidente qui est remplacée par Madame L. P. Brodeur. C'est au milieu des plus chaleureux applaudissements que la nouvelle présidente est conduite au fauteuil présidentiel par la présidente sortante de charge.

Madame Rhéaume est ensuite nommée présidente honoraire.

Madame J. H. Gervais est ensuite choisie comme trésorière pour la ville d'Ottawa.

LE MARCHE

LE MARCHE LOCAL

MARDI, 2 JUIN

Les prix restent fermes sur tout, mais il ne semble pas y avoir une grande activité, pour la saison. Il n'y a eu jusqu'à maintenant que peu de demandes canadiennes qui semblent devoir prendre en bonne proportion la route des Etats-Unis. Les marchés anglais semblent lui-même assez tranquilles; les beurres et les fromages du Danemark tiennent toujours le haut du pavé sur les grands marchés anglais. Nos bons amis les Anglais sont pratiques avant tout, le Danemark leur fournit de bonnes marchandises et ils achètent d'eux, pour le commerce, il n'y a pas de bonnes colonies et impérialistes.

Le marché d'Ottawa était fort achalandé ce matin, il est vrai que la température s'y prêtait admirablement.

Voici les prix courants:

Boeuf \$12 et \$13
Veau 10 et 12 1/2
Lard salé 14c
Lard frais \$13.50
Jambon 17 et 21c
Jambons frais, la douzaine . . . 7c
Porcelets, chacun \$5.00
Poules, le couple . . . \$1.80 à \$2.00
Agneau d'un an . . . 15 et 18c
Agneau du printemps au quartier . . . \$1.50 et \$2.00
Dinde, la livre 20c
Oies abattues \$1.25
Canards, abattus \$1.00
Beurre de laiterie . . . 20 et 27c
Oufs frais \$1.00
Sirop d'érable, le gallon . . . \$1.25
Crème, la pinte 28c
Céleri, le pied 10 et 11c
Concombre, la pièce . . . 5 et 10c
Petits oignons, le paquet . . . 3c
Tomates, la livre 15c
Carottes, le sac \$1.00
Asperges, la douzaine . . . 4c
Laitue, le pied 3 et 4c
Rhubarbes, la douzaine . . . 2c
Radis, la douz. 5c
Navets, la douzaine . . . 25c
Patates, le sac . . . \$1.25 et \$1.40
Choux, chacun 10 et 15c
Paille d'avoine \$10.00
Foin \$19 et \$22.00
Avoine 50c
Peaux de veaux . . . \$1.00, \$1.75
Peaux de boeuf, brutes . . 11 à 13c
Peaux de mouton, avec laine \$1.25
Peaux d'agneau . . . 15 et 25c
Laine lavée, la livre . . 24 et 25c
Laine pas lavée, la livre . 16c
Tige, tomates, la douzaine . 15c

LES ANARCHISTE EN ESPAGNE

Cadix, 2.—La police a arrêté un anarchiste nommé Bago Gomez, qui avait été expulsé de l'Argentine comme agitateur.

On avait avisé la police de son départ pour l'Espagne. Ses bagages furent fouillés à son arrivée et les lettres qu'on y trouva prouvaient qu'il avait été en correspondance suivie avec les révolutionnaires mexicains.

PARLEMENT FÉDÉRAL

(Suite de la première page)

40. Que que le gouvernement ne sera pas obligé de payer l'intérêt sans recours à la compagnie;

50. Que le montant des obligations garanties comprendra une somme suffisante pour assurer le paiement de l'intérêt sur ces obligations durant trois ans après le parachèvement.

Le gouvernement offrit de renvoyer la question devant la cour, mais comme ce fait entraînerait un autre délai empêchant le progrès du travail, le compromis du gouvernement fut accepté.

Il est compris que le montant des garanties plus l'intérêt s'élevé à \$16,000,000.

Un vote de remerciement est passé à Sa Grandeur Monseigneur Gauthier, archevêque d'Ottawa et aux Révérends Soeurs Grises de la Croix pour un don de mille dollars offert afin de venir en aide à la construction d'une addition à la maison principale.

Des résolutions de condoléances sont passées à l'occasion de la mort de neuf dames patronnesses: Mesdames F. Casault, R. P. A. Bélangier, O. Bédard, F. A. Labelle, A. Mousseau, N. Lachance, S. Kipp, Ed. Gauthier et J. U. Valiquette.

On offre ensuite des condoléances à Madame P. Pelletier à l'occasion de la mort de son frère, M. Pelletier, de Montréal.

À Madame E. Bouthillier qui a eu la douleur de perdre son mari il y a quelques mois à peine.

Et à Madame T. C. Legault, à l'occasion de la mort de sa mère, Madame L. Larocque.

GRAND CONCOURS DU "DROIT"

Tous les enfants des écoles Catholiques des Provinces d'Ontario et de Québec peuvent prendre part à ce Concours.

VOICI LES CONDITIONS:

Les écoles qui en feront la demande recevront autant de PRIMES NUMEROTEES qu'il y a d'élèves.

Tous les samedis le "Droit" publiera 50 NUMEROS HEUREUX. Ceux dont la PRIME portera un de ces numéros recevront à leur choix des cadeaux valant environ deux piastres, en s'adressant au "Droit" et en présentant les SIX COUPONS publiés dans le "Droit" à CHAQUE JOUR DE LA MEME SEMAINE.

Si le numéro de votre PRIME n'est pas publié dans la deuxième semaine, conservez la quand même pour le concours des semaines suivantes.

Votre numéro sortira certainement.

Pour autres détails voyez le coupon en dernière page. Vous pouvez vous procurer le "Droit" dans les dépôts de la ville, en Téléphonant Rideau 1448 ou en adressant une carte à "Le Droit" Casier 554, Ottawa, Ont.

Les cadeaux seront distribués au bureau du "Droit", dans les trente jours après le mardi suivant la publication des numéros heureux.

Les anciens abonnés qui reçoivent le "Droit" par la poste ne seront pas tenus d'avoir les coupons; tous les arrérages devront être payés cependant. Les nouveaux abonnés paieront une année d'abonnement.

Sur demande (et avec les frais de poste deux sous), nous enverrons une prime numérotée ou la liste des cadeaux avec le prix de chacun.

Si l'on désire recevoir les cadeaux par la poste, on vaudra bien ajouter dix sous.

Le prix du cadeau \$2.00, peut toujours être appliqué pour l'abonnement au "Droit".

LISTE DES CADEAUX

Voici une liste des cadeaux parmi lesquels les possesseurs des numéros heureux pourront choisir à volonté.

Livres.—Nous avons pensé faire oeuvre nationale en répandant parmi le peuple la littérature canadienne-française, on verra par la liste ci-dessous qu'il y a beaucoup à choisir.

SERIE 300 A 10 SOUS

- 1—Les Pionniers Canadiens, Légendes Casgrain
- 2—Une paroisse Canadienne Casgrain
- 3—Trois Légendes de mon pays Taché
- 4—L'Enfant perdu et retrouvé Proulx
- 5—La Terre paternelle Lancombe
- 6—Camache et le Labrador Ferland
- 7—Moeurs et Coutumes Canadiennes Massicotte
- 8—Biographies de NN. SS. Laval et Plessis Mgr Tétu

SERIE 400 A 15 SOUS

- 1—Biographies de NN. SS. Taché et Bourget L. O. David
- 2—Anecdotes De Gaspé
- 3—Histoire des Etats-Unis Sylva Clapiu
- 4—Nouvelles et Récits Gagnon
- 5—Jean Rivard, le défricheur Gérin-Lajoie
- 6—Jean Rivard, l'économiste Gérin-Lajoie
- 7—Les Machabées de la Nouvelle-France Marmette
- 8—Athlètes Canadiens Français Massicotte
- 9—Prêtres et Religieux du Canada Auclair

SERIE 500 A 30 SOUS

- 1—Fort et Château St. Louis E. Gagnon
- 2—Récits de voyages A. Gagnon
- 3—Points de doctrine catholique Card. Gibbons
- 4—A l'oeuvre et à l'épreuve Laure Conan

SERIE 600 A 25 SOUS

- 1—Un voyageur des Pays d'en haut Dugas
- 2—Légendes du Nord-Ouest Dugas
- 3—Histoire populaire du Canada Larue
- 4—Conférences et Discours Routhier
- 5—L'Oubliée Laure Conan

SERIE 700 A 40 SOUS

- 1—Poésies Crémazie
- 2—Lafontaine et son Temps Decelles
- 3—Cartier et son Temps Decelles
- 4—Anecdotes Massicotte
- 5—Le Pèlerin de Ste-Anne P. Lemay
- 6—Les Bastonnais L'Espérance
- 7—Vingt années de Mission Mgr Taché

SERIE 800 A 60 SOUS

- 1—Les Anciens Canadiens De Gaspé
 - 2—Chansons Populaires Gagnon
 - 3—Noëls Anciens de la N. F. Myrand
 - 4—Oeuvres Complètes de Crémazie.
- Compte-rendu du premier Congrès de l'Association Canadienne Française d'Ontario 50 sous
Dictionnaire Larousse 75 sous

AUTRES PRIX

- Poivrière et Salière en argent 50 sous
Une série de ciseaux 75 sous
Baromètres-Maisonnettes \$1.00
Baromètres-Maisonnettes \$1.50
Cadrans-Réveille-matin \$1.25
Cadrans-Réveille-matin \$1.50

Ou encore \$2.00 en à-compte sur l'abonnement.

Dans le Monde Sportif

BALLE AU CHAMP

LIGUE CANADIENNE

Ottawa, 7; London, 4.

Les Ottawa sont changés une défaite en une victoire hier, par un magnifique rallyement dans la septième reprise. Le lanceur Ben Beebe, qui avait tenu les Sénateurs sans un seul coup réussi pendant les six premières reprises, céda soudainement. Le score était alors de 4 à 1 pour les visiteurs. Tout le monde était assuré que les London remporteraient une victoire facile. Mais, Beebe est tellement frappé par nos joueurs, qu'il est contraint de quitter la boîte, alors que les frappeurs des Sénateurs font des coups bons pour trois buts pour deux buts et des coups simples rendant la partie extrêmement intéressante, alors que nos équipiers prennent de l'avant. Shocker remplace Kane et n'accorde qu'un seul coup réussi. Lefty Rogers se distingua surtout par un arrêt sensationnel dans le champ avec une seule main, et de plus, par un vol de but final qui fut de toute beauté. Voici le résultat de cette joute:

R. H. E.	
London	011101000—4 10 0
Ottawa	001000600—7 7 2
Beebe, Reising et Snyder; Shocker, Kane et Lage.	

Autres parties

R. H. E.	
Peterboro	200001000—4 8 4
Toronto	10120001X—5 5 2
Sterling et Keller; Galm et Trout.	
A St. Thomas:	
R. H. E.	
Brantford	420000100—7 10 1
St. Thomas	100000120—4 11 1
Gero et Lacroix; Wilkinson et Nevitt	
A Erie:	
R. H. E.	
Erie	00110000101—4 14 1
Hamilton	01010010000—3 8 7
Moore et McNeil; Dolan et Haef	

Position des clubs

G. P. P.	
London	15 7 682
Ottawa	14 8 630
Brantford	11 8 573
Erie	13 10 566
Hamilton	9 9 500
Toronto	10 10 500
St. Thomas	6 14 309
Peterboro	5 16 273

LIGUE INTERNATIONALE

Rochester, 8; Montréal, 0.
Buffalo, 9; Toronto, 0.
Baltimore, 9; Jersey City, 6.

Position des clubs

G. P. P.	
Buffalo	22 14 611
Rochester	21 13 611
Baltimore	21 14 600
Newark	16 15 511
Providence	16 17 483
Toronto	15 17 469
Jersey City	12 22 353
Montréal	10 26 278

LIGUE AMERICAINE

New York, 8; Philadelphie, 9.
New York, 4; Philadelphie, 2.
Detroit, 2; Chicago, 1.
Boston, 1; Washington, 0.
St. Louis, 10; Cleveland, 5.

Position des clubs

G. P. P.	
Philadelphie	22 14 611
Washington	23 16 590
Detroit	24 17 585
St. Louis	19 19 500
Boston	18 19 486
New York	17 20 459
Chicago	18 23 439
Cleveland	13 26 333

LIGUE NATIONALE

Brooklyn, 6; Boston, 2.
Brooklyn, 4; Boston, 2.
New York, 11; Philadelphie, 7.
Chicago, 7; Pittsburg, 3.
Cincinnati, 6; St. Louis, 4.

Position des clubs

G. P. P.	
New York	22 11 667
Cincinnati	25 16 610
Pittsburg	21 17 553
St. Louis	21 22 488
Brooklyn	19 18 471
Philadelphie	19 19 441
Chicago	19 22 463
Boston	10 24 294

LIGUE FEDERALE

Brooklyn, 4; Baltimore, 1.
Chicago, 10; Kansas City, 2.
Buffalo, 2; Pittsburg, 1.
Indianapolis, 18; St. Louis, 4.

Position des clubs

G. P. P.	
Baltimore	22 12 647
Buffalo	17 16 515
Chicago	19 18 514
Brooklyn	15 16 484
Indianapolis	16 18 471
St. Louis	18 21 462
Kansas City	18 21 462
Pittsburg	16 19 457

LES SPORTS

IMPORTANCE DES CLUBS JUNIOR

Nous nous accordons tous à dire que les équipes "junior" tant au hockey qu'au baseball ou à la crosse, sont d'une importance capitale dans une ville comme la nôtre, mais les paroles ne servent à rien; il faut agir, il faut faire quelque chose pour ces jeunes qui se vouent au sport, sans avoir malheureusement un quel qu'un qui leur enseigne le sport auquel ils s'adonnent.

Nous devrions avoir ici, dans Montréal, des professeurs de sport, dans toutes les associations, du moins canadiennes-françaises, car je parle pour les Canadiens français.

Tout d'abord, tous les jeunes clubs qui n'appartiennent pas à des associations, devraient y appartenir; et si ces associations avaient des professeurs, eh bien!

elle pourraient combler ces dépenses "extra" par le recrutement de membres qu'elles feraient.

Ces professeurs pourraient former à une bonne école, ces jeunes gens qui ne demandent qu'à faire du sport; ils leur apprendraient le vrai sport et non pas à s'entretenir, comme ils le font en général, faute de connaissance approfondie du sport.

Pour avoir des joueurs habiles tant au point de vue amateur que professionnel, il faut former ces joueurs dès leur entrée dans le sport. Ainsi si les associations, assez nombreuses dans Montréal, engageaient des professeurs, il y aurait bien plus d'étoiles, en fait de sport, dans notre ville.

Pourquoi n'y aurait-il pas dans Montréal, comme cela se pratique aux États-Unis et ailleurs, des professeurs de sport dans tous les grands collèges de notre Cité. Ce serait le début d'une campagne qui serait certainement fructueuse tant pour le professionnalisme que pour l'amateurisme.

Il est sorti de la ville de Montréal plusieurs joueurs professionnels très habiles, tant à la crosse qu'au hockey ou au baseball et dans divers autres sports favoris. Les clubs "junior" d'aujourd'hui ne sont pas d'une mauvaise tactique quoiqu'ils ne soient pas enseignés par des professeurs reconnus, car ils forment déjà les jeunes gens à une école d'énergie, de courage et d'esprit de travail. Et c'est là qu'en retirant du profit tous nos jeunes qui s'adonnent aux sports, s'ils étaient gouvernés et enseignés par des gens reconnus par leurs connaissances et leur esprit sportif. Ils formeraient notre jeunesse sportive à une bonne école, et le temps n'est pas bien éloigné, où nous verrions des profits de cette entreprise peu coûteuse.

Que de joueurs habiles sortiraient des collèges ou des associations de la cité de Montréal pour entrer dans les rangs du semi-professionnalisme et de là au professionnalisme même.

Que d'étoiles aujourd'hui reçoivent des salaires fabuleux, ont même des salaires, et ils sont nombreux, plus élevés que celui du Premier Ministre du Canada.

Pour ne vous donner que deux ou trois exemples, je citerai Tinker qui reçoit \$15,000 par saison du baseball; Cubb \$12,000; LaJoie près de \$10,000; et notre canadien Jean Dubuc, qui n'est pas le moindre reçoit un salaire qui rendrait jaloux les ministres fédéraux du Canada.

Au hockey comme à la crosse, nous avons plusieurs étoiles canadiennes françaises, telles que les Lalonde, les Pitre, les Laviolette, les Régina, les Lamoureux, etc., qui tous font un salaire de ministre durant l'année, quoiqu'ils ne travaillent qu'une partie de l'année.

Eh! bien alors,.....

Pourquoi ne sortirait-il pas des étoiles renommées de nos collèges, car tous les collégiens se vouent aux sports?

Pourquoi ne sortirait-il pas des étoiles parmi les membres de nos associations canadiennes françaises; si l'on trouve pourtant nombre de jeunes qui s'adonnent aux sports?

Pourquoi n'y aurait-il pas parmi les clubs qui ne font partie d'aucune association, des jeunes gens qui deviendraient des étoiles et qui feraient honneur à la race canadienne française?

Eh! bien ce pourquoi, je ne puis le résoudre, mais il est une chose que je ne puis dire, et j'en suis positif, c'est que si toutes ces sources, d'où peuvent sortir ces joueurs habiles, étaient POUR-VUES de professeurs connaissant à fond toutes les branches de sport les plus en vogue actuellement, nous verrions un jour le Canada dominer sur tous les autres pays, sur cette question qui ne devrait pas être la moindre pour un pays comme le nôtre.

Ce que je dis pour la ville de Montréal, je le répète pour toutes les autres villes du Canada; et vraiment si tous les grands collèges et les associations canadiennes françaises du Canada engageaient des professeurs reconnus eh! bien, il n'en serait que mieux pour notre race, car un jour nous pourrions dire: Le Canada est représenté par des "étoiles" dans les sports divers qui régissent partout l'univers.

Arthur Langlois.

(L'Autorité) Montréal

IL FAUT VOIR

Habits et Imperméables d'hommes, de toutes sortes et à la dernière mode, chez

J. A. BERTHAUME,

Angle Dalhousie et St Patrice
Termes faciles. j.n.o.

A TRAVERS LE QUEBEC

TOUJOURS LA CORRUPTION

La ville de Montréal a bien du mal à se défendre des exploiters qui tentent tout pour faire de l'argent aux dépens de la ville.

(Service du "Droit")

Montréal, 2.—Une prise de bec entre M. le commissaire municipal Hébert et M. Gaston Maillet dentiste, connu dans les cercles municipaux surtout depuis l'affaire de la vente qui a d'ailleurs échoué d'un emplacement pour une bibliothèque, faisait hier après-midi le sujet de toutes les conversations à l'Hôtel de Ville. On disait M. Maillet ami de M. Hébert surtout au cours de la campagne municipale qui se termina par la victoire de ce dernier et l'on donna plusieurs explications à ce différend subit. Voici comment l'orage s'est passé sans qu'aucun nuage n'en ait annoncé.

Pendant qu'un journaliste parlait avec M. le commissaire E. N. Hébert dans le couloir donnant accès à la salle du conseil, et que M. Hébert lui répétait qu'il ne subirait l'influence d'aucune coterie quelles que soient les critiques privées ou publiques que l'on puisse diriger contre lui, passe M. Gaston Maillet, qui interpelle notre interlocuteur en ces termes:

—Hébert, je voudrais te dire un mot après.

—Je n'ai pas le temps; vos mots vous me les direz dans l'"Autorité".

—Je connais pas ça; j'ai pas eu d'affaire à cela.

—En tous cas, je ne veux rien avoir à faire avec vous.

—En tous cas, je t'avertis que ça ne te paiera pas.

—Je ne vous dois rien et je m'en sors.

—Oui, tu me dois... Mais M. Hébert n'écoute pas la fin; il entre brusquement dans l'antichambre du conseil où les échelons sont en caeuus.

Cette explication peut se rattacher très probablement à un article qui a été publié dans l'"Autorité" de dimanche dernier, où l'on critiquait l'attitude prise par M. Hébert au sujet de l'achat d'un terrain.

M. Hébert nous a déclaré qu'il ne se laisserait conduire par aucune influence et qu'il n'achèterait que le terrain qu'il croira le plus avantageux pour la ville, malgré toutes les offres qui lui ont été faites et toutes les influences que l'on peut exercer.

Il a actuellement devant lui pas moins de quatre cent offres.

Il s'agit comme on le sait de l'achat d'un terrain pour la construction d'un magasin municipal qui a déjà provoqué beaucoup de commentaires.

LA RESIDENCE DU PACIFIQUE CANADIEN

(Service du "Droit")

Montréal, 2.—Une rumeur veut que Sir Thomas Shaughnessy se retire à la veille d'abandonner la présidence du Pacifique Canadien pour ne rester que président du bureau des directeurs. Advenant cette retraite M. C. Bosworth, vice-président, succéderait à Sir Thomas. Au bureau du C. P. R. on nie cette nouvelle qui pourtant circule beaucoup dans les milieux financiers et l'on répète ce que Sir Thomas écrivait lui-même lorsqu'il fut mentionné pour le poste de haut commissaire à Londres en remplacement de feu Lord Strathcona: "Je considère que le Pacifique Canadien a droit à mes services jusqu'à ce que je sois devenu trop vieux pour lui être utile".

UNE MANOEUVRE TROP ARDENTE

Des cavaliers du 17e chasseurs d'Evreux se livraient à des exercices de défense de mitrailleuses. Deux pelotons, dont l'un figurait l'ennemi, se lancèrent l'un contre l'autre.

Malheureusement, une mêlée qui n'était pas prévue dans la manœuvre, se produisit. Elle fut tellement violente que quatre cavaliers furent désarçonnés et roulerent terre. L'un d'eux, Cyrien Morel, du 2e escadron, tomba si malheureusement qu'il eut la crâne fracturé. On le transporta à l'hôpital. Il est dans un état désespéré.

SALON DE PHOTOGRAPHIE "BOSTON"

Nous faisons les meilleures photographies dans n'importe quel genre. Notre spécialité est les cartes postales, que nous livrons en quelques minutes.

190 RUE BANK 16 août

DE NOUVEAUX CHRÉTIENS

Neuf Chinois de la colonie de Montréal se convertissent au catholicisme. Une école gratuite pour les Célestes.

(Service du "Droit")

Montréal, 2.—Neuf Chinois de la colonie de cette ville viennent d'embrasser la religion catholique grâce au zèle évangélique du R. P. Montenar qui les a instruits dans la foi. Les convertis ont reçu des mains mêmes du Père Montenar, le sacrement du baptême en l'église de l'Enfant Jésus ou ont été à cette occasion fête religieuse aussi simple que touchante. Ces conversions qui se multiplient de la façon la plus consolante, sont un des résultats de l'établissement d'une école gratuite où les enfants établis à Montréal vont apprendre non seulement la religion mais aussi les lettres et les sciences.

UNE FEMME BRULEE VIVE

(Service du "Droit")

S. Etouard de Napierville, 2.—Un terrible accident vient de jeter le deuil dans notre paroisse. Mme Ernest Poissant est la victime. En voulant prendre un objet près de son poêle, elle renversa un bidon de pétrole qui s'enflamma, mit le feu à ses vêtements et la brûla horriblement. Des médecins furent appelés mais ils ne purent rien la malheureuse succomba une heure plus tard dans d'horribles souffrances.

DE NOUVEAUX HYGIENISTES

(Service du "Droit")

Montréal, 2.—Quatre médecins viennent d'obtenir leur diplôme d'hygiénistes à l'Université Laval après de brillants examens. Ce sont MM. les Drs A. Asselin et Wilfrid Bonnier, de Montréal; Henri Samson, de Valcourt et Georges Bouvier, de St. Théodose de Verchères.

Echos de l'Étranger

LE SERVICE DE TROIS ANS

Le commandant Briant déclare que l'alliance franco-russe sera gravement compromise par la réduction du service militaire en France.

(Service du "Droit")

Paris, 2.—La déclaration sensationnelle faite par M. Briant, député de Meurthe-et-Moselle, à une personne qui était venue l'interviewer, a mis Paris en émoi.

Il a dit tenir, d'une personne digne de foi, que le tsar avait déclaré que si le gouvernement français cédait aux réclamations de parti radical, relativement à la loi de trois ans, l'alliance franco-russe serait très compromise et aurait de grandes chances de ne pas durer longtemps.

M. Briant a ajouté que le président Poincaré avait assuré le gouvernement de Saint-Petersbourg que le ministère s'opposerait à toute réduction du service militaire et que si le parlement votait une loi à cet effet, il dissoudrait la chambre.

Le "Temps" pense que la demande formulée par les radicaux pour la réduction du service militaire va activer la chute du cabinet Donnergue.

LES VARIATIONS DE M. BRYAN

Washington, 2.—Depuis deux jours, M. Bryan, secrétaire d'Etat, a modifié sa politique en ce qui regardait l'expédition d'armes et autres munitions de guerre dans les ports mexicains du golfe du Mexique, et les expéditions ont été informées que le gouvernement des États-Unis ne permettrait plus d'expédier des armes provenant des États-Unis dans les principaux ports mexicains.

VOICI LE PRINTEMPS

Voulez-vous un habit du dernier goût? Nos marchandises de printemps sont maintenant arrivées et nous pouvons garantir une entière satisfaction à notre nombreuse clientèle.

PHILION & FILS
168 Rideau MARCHAND-TAILLEUR OTTAWA, ONT.

DES ARMES POUR HUERTA

La compagnie Hambourg American est menacée d'une forte amende pour avoir transporté des armes pour le gouvernement de Huerta.

(Service du "Droit")

Vera Cruz, 2.—Le débarquement des munitions de guerre destinées à Huerta et provenant des bateaux "Ypiranga" et "Bavaria", de la Hamburg American Line a obligé à faire usage de toutes les subtilités diplomatiques quand les deux navires eurent été expédiés en douane par le capitaine Herman Stiekney, collecteur du port, après que Charles Heynen, agent général de la Compagnie au Mexique, eut signé une obligation couvrant les amendes infligées aux propriétaires de ces deux bateaux.

Au dire du capitaine Stiekney, l'action de diriger sur Puerto Mexico les armes adressées à Vera Cruz a été une violation directe de la loi, et une amende de 20 pesos mise sur chaque caisse débarquée a été infligée aux propriétaires des navires.

Les amendes formeraient un total de un million de francs en or. M. Heynen prétend que les lois mexicaines et la proclamation de Huerta, du 13 mai dernier, déclarant que le port de Vera Cruz serait à l'avenir fermé au commerce et celui de Puerto Mexico ouvert aux cargaisons venant de Vera Cruz, suffit pour justifier le changement de direction imposé à ces chargements d'armes.

Le capitaine Bonath, de "Ypiranga", s'exprime ainsi:

—Le collecteur du port savait fort bien qu'il était possible de décharger notre cargaison à Puerto Mexico.

—Avant que nous eûmes reçu l'autorisation d'expédier en douane les deux bateaux, je lui ai demandé: "Que feriez-vous si j'étais forcé de débarquer ces armes à Puerto Mexico?" Il se contenta de ne pas répondre.

M. Bryan, secrétaire d'Etat, a envoyé un câblegramme au ministre du Brésil à Mexico, en réponse à la demande qu'il avait adressée pour permettre de décharger des marchandises restées en douane à Vera Cruz et de les faire expédier à Puerto Mexico.

M. Bryan a fait savoir que l'autorisation de transporter ces marchandises pourrait être obtenue en avançant les droits de douane, comme l'exige la loi mexicaine, cette avance de fonds servant dans ce cas de garantie pour le paiement de l'intérêt à 5 p.c. sur la dette consolidée.

M. Bryan a permis en même temps de retirer 380 lingots d'acier consignés au gouvernement sans avoir pour cela à payer les droits de douane.

Ces lingots d'acier sont actuellement déposés à la douane de Vera Cruz.

LA LIBERTÉ DE L'AIR

Paris, 2.—Personne n'a le droit exclusif à la possession de l'air. Telle a été la décision prise par le tribunal civil de la Seine dans le procès intenté par un propriétaire de Versailles, M. Heurtebise à plusieurs constructeurs d'aéroplanes.

Ce dernier avait essayé d'empêcher aux aéroplanes se livrant à diverses expériences, dans les environs de l'aérodrome de Buc, de survoler sa propriété à moins de 600 mètres de hauteur, donnant pour raison que le bruit des machines en question effrayait le gibier de sa propriété.

Le tribunal a déclaré qu'on ne pouvait pas empêcher aux avions de passer au-dessus des propriétés particulières, mais que cependant le propriétaire pouvait exiger des dommages et intérêts pour le préjudice que lui avait causé le passage des aéroplanes en question.

Le 3 juin, le parti se réunira en séance plénière.

LES RADICAUX ET M. DOUMERGUE

Paris, 2.—Le bureau du comité exécutif du parti radical et radical socialiste, réuni pour examiner la situation politique, a adressé à M. Doumergue un message l'assurant de la confiance et de la sympathie du parti.

Livres de Récompense

Nous avons un fort assortiment de livres de récompenses des mieux choisis; livres canadiens et importés. PRIX TRES MODERES.—Un escompte spécial accordé aux communautés et aux commissions scolaires. Une visite est sollicitée.

N. A. GODIN, 261 rue Dalhousie

ABONNEZ-VOUS A LA

REVUE FRANÇAISE

Ce n'est pas un journal NEUTRE. Collaboration de tous les grands écrivains catholiques. Paraît toutes les semaines.

NE PLUS ECRIRE A PARIS, mais s'adresser à notre Agence générale

La Librairie LANGEVIN & L'ARCHEVEQUE

161, Rue St-Denis, Montréal.

Pour les abonnements, demandes de spécimens, etc.

Un an: \$3.50, le numéro: 7 cents.

La Banque Nationale

FONDEE EN 1860

Capital autorisé	\$5,000,000
Réserve	\$1,550,000
Capital payé	\$2,000,000
Actif total	\$28,923,788.39

NOTRE SUCCURSALE DE PARIS

14 RUE AUBER

Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables. Lettres de crédit émises sur tous les points du globe. Travellers Chèques, payables sans charges en Europe et en Palestine.

Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande. Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne. Le clergé et les marchands des campagnes et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.

Ottawa, 16 Rue Rideau. ST-GEO. LEMOINE, Gérant.

Succursale: Hull, Rue Albert et Britannia.

H. LAVOIE, Jr., Gérant.

Calixte Dubé

Mécanicien, entrepreneur de construction et de travaux en ciment

Toute réparation diligemment exécutée.

210 rue Bell, Tél. Queen 3613 OTTAWA

Nous garantissons tout ouvrage qui nous est confié

LE PACIFIQUE CANADIEN

SERVICE AMELIORE

En force à partir du 31 Mai

NOUVEAUX CONVOIS LIMITES

"LE CANADIEN"

Via le C.P.R. et le Michigan Central

Par le Tunnel du Michigan Central

Via Windsor, Ont.

Allant à l'Ouest, Quotidien

TEMPS DE L'EST	
Arrive à Toronto	5.40 p.m.
Laisse Ottawa	7.10 a.m.
Laisse Toronto	6.10 p.m.
Laisse London	9.33 p.m.
Arrive à Détroit, gare du Michigan Central	12.35 p.m.

Allant à l'Est, Quotidien

TEMPS DU CENTRE	
Laisse Chicago, gare Centrale	9.30 a.m.
Arrive à Détroit, gare du Michigan Central	3.55 p.m.

TEMPS DE L'EST	
Laisse Détroit, gare du Michigan Central	5.05 p.m.
Laisse London	8.02 p.m.
Arrive à Toronto	11.20 p.m.
Laisse Toronto	11.40 p.m.
Arrive à Ottawa	7.25 a.m.

Une seule nuit en route dans chaque direction

Convois éclairés à l'électricité, wagons-buffet, bibliothèque et observatoire, chais dorciés pour touristes et wagons de première dans chaque direction.

POUR MONTRÉAL—de la gare de la rue Sparks (ligne courte).

Laisse Ottawa	5.00, 5.50, 8.22 a.m., 2.20, 3.55, 6.45 p.m.
Laisse Montréal	8.00, 9.05, 11.35 a.m., 6.20, 6.49, 10.15 p.m.



*Page(s) manquante(s)
ou non-numérisée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Table with 3 columns: Location, Maximum, Minimum. Rows include Winnipeg, Port Arthur, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Pointe au Père, Victoria, Calgary.

PRONOSTICS: Beau aujourd'hui et demain; plus chaud demain.

FAITS-OTTAWA

A Hintonburg

La "Banque Provinciale du Canada" vient d'ouvrir une succursale au No 1024 de la rue Wellington, à la demande de plusieurs des principaux hommes d'affaires de l'endroit.

Les victimes de la typhoïde

Avec la permission du maire, l'échevin Pinard a présenté hier soir à l'assemblée des échevins une motion demandant au comité nommé pour considérer les réclamations des victimes de la typhoïde durant la dernière épidémie de faire rapport sur le progrès fait par ses membres depuis qu'ils ont commencé leur travail.

A l'Union St. Joseph

C'est aujourd'hui que s'ouvre à Sturgeon Falls la quatrième session du conseil de district de l'Union St. Joseph. L'ouverture a eu lieu ce matin à 10 heures par une messe solennelle chantée dans l'église de la paroisse.

Pénible noyade

Un pénible accident est arrivé hier après-midi sur la rivière Rideau près du pont Cummings. Joseph Gleeson, jeune garçon âgé de dix sept ans, était à se baigner dans la rivière et l'avait traversé en nageant à plusieurs reprises quand il sentit tout à coup une érampe douloureuse dans la jambe.

LA SUPÉRIEURE DE L'HOPITAL

Soeur Marie Auxiliatrice est choisie hier soir pour succéder à Soeur Marie du Sauveur à la direction de l'Hôpital Général.

La révérende soeur Marie Auxiliatrice a été choisie hier soir par le chapitre de sa communauté comme supérieure de l'Hôpital Général en remplacement de la regrettée soeur Marie du Sauveur, décédée il y a quelques jours.

Soeur Marie Auxiliatrice est attachée au personnel de l'hôpital depuis dix-huit ans et a fait preuve durant toute sa carrière d'une aptitude spéciale pour les affaires. Tout le personnel de l'hôpital où soeur Marie Auxiliatrice ne compte que des admiratrices comment cette nomination avec des compliments très flatteurs à l'adresse de soeur supérieure de l'Hôpital Général.

La nouvelle supérieure est canadienne française comme celle qui elle succède.

VENTE DE BRIC A BRAC

Jeu de dimanche à huit heures à la salle du marché. Il y aura lieu une vente de Bric à Brac au profit d'une bonne oeuvre. Les personnes qui auraient des objets à envoyer pourraient s'adresser au No. 152 St. Patrice.

IDENTIFICATION DES CADAVRES

Le travail d'identification se continue avec beaucoup de peine au Bassin Louise. Scènes douloureuses

Québec, 2.—Toute la journée durant hier s'est continuée l'identification des cadavres aux hangars du Bassin Louise. A 6 heures du matin, on annonçait que 110 cadavres avaient été identifiés sur un total de 188. 38 d'entre eux ont été envoyés durant la journée aux parents qui les réclamaient. Tous les cadavres, qui sont demeurés à la morgue, ont été embaumés et préparés pour les funérailles. Quant aux 78 cadavres, qui n'ont pas encore été identifiés, ils seront gardés encore quelques jours au Bassin, puis transportés dans les charniers des cimetières de la ville. Au bout de quelque temps, s'ils ne sont pas réclamés, on les entermera dans l'endroit des nécropoles réservés aux victimes de la mer. L'identification des cadavres ramènera ici par le "Ladby Grey" a donné lieu à des scènes d'une poignante tristesse. Cinq personnes se sont disputé la possession du corps d'une petite fille de deux ou trois ans.

Hier soir, on n'a pu s'entendre et le petit cadavre fut replacé parmi les morts non identifiés. Les corps des victimes amenés ici sont tellement défigurés que plusieurs se sont trompés et ont crié revoir un parent ou un ami, alors qu'ils étaient en face d'un étranger. Il semble cependant qu'en embaumant les corps l'identification se fera plus facilement.

M. W. H. Stark, de Brampton, Ontario, a eu beaucoup de difficulté à reconnaître le cadavre de sa femme, d'infâmes pillards ayant enlevé à la victime tous les nombreux bijoux qu'elle portait. M. Archer, de Saskatchewan, qui hier, se disputait avec M. Cullen, de Toronto, le cadavre d'un petit enfant, a reconnu comme son enfant, un jeune bébé devant le corps duquel il était passé maintes fois sans le reconnaître.

Il est venu aujourd'hui de Rimouski un tragique écho de la catastrophe de l'Empress of Ireland. Lorsque les survivants furent amenés au quai, une jeune femme norvégienne, devenue folle au cours du naufrage se sépara du groupe des malheureux et se dirigea vers un bois. On l'a retrouvée aujourd'hui, après de minutieuses recherches. Elle était dans un état d'esprit lamentable, mais elle a consenti de bon vouloir à suivre ceux qui s'étaient dévoués pour elle. On l'a conduite à l'hospice des Soeurs de la Charité en attendant si possible qu'elle soit identifiée.

LA MEDIATION EST ARRETEE

Niagara, Falls, 2.—Une crise au sein de la médiation est prochaine. Les trois diplomates en sont réduits à un deadlock et rien ne sera fait d'aucune part avant qu'une solution ne soit trouvée. Les médiateurs ne veulent pas admettre un représentant de Carranza aux négociations à moins que Carranza, le rebelle, ne suspende les hostilités au Mexique. D'autre part les Etats-Unis insistent pour qu'un représentant soit reçu sans discontinuation de l'état de guerre. Si on n'en arrive pas à une entente d'ici peu il est fort possible que les négociations en vue d'une paix prochaine soient suspendues. Ce serait alors la reprise de la guerre au Mexique.

ILS SONT ACCUSES DE MEURTRE

Montréal, 2.—Deux des quatre bandits qui tuèrent un agent de police et en blessèrent un autre à la Côte des Neiges, Arthur Foucault et Jos. Beauchamp, ont été mis en accusation pour meurtre hier après-midi par les grands jurés de la Cour d'Assises et leur procès a été fixé au 8 juin. L'avocat Germain qui défend Foucault, le charretier de la carriole d'où furent tirés les coups de feu demandant un procès séparé pour son client, mais le ministère public s'y oppose. Comme on le sait, Foucault a nié avoir tiré. Les deux autres bandits Burrett et Alphonse Foucault restent, pendant ce temps toujours introuvables.

CHANGEMENT D'HORAIRE

Le train local du Pacifique Canadien pour Montréal, laisse la Gare Centrale, rue Sparks à 8.22 du matin et 3.55 de l'après-midi. (Service de l'Est).

PARLEMENT FÉDÉRAL

SEANCE DU MATIN

Dans la discussion sur la troisième lecture du bill d'assistance au C. N. R., Sir Wilfrid Laurier a proposé l'amendement suivant:

Qu'il ne soit donné au C. N. R. aucune assistance à moins qu'il ne soit stipulé que le gouvernement puisse, dans un délai raisonnable, acquérir le contrôle absolu de tout le capital-actions de cette compagnie—dont la valeur serait déterminée par l'arbitrage, mais n'excéderait pas \$30,000,000.

L'hon. L. P. Pelletier répond à Sir Wilfrid. L'amendement, dit-il, est vague, sans doute, parce que la position des libéraux est, elle-même, loin d'être claire. L'orateur trouve que le temps alloué à la discussion de cette mesure est fort ample; il compare l'action du gouvernement actuel avec ce qu'ont fait les libéraux en 1903, lorsque le bill du Transcontinental fut présenté au Parlement le 30 juillet.

M. Pelletier critique le chef de l'Opposition qui, dit-il, a changé sa politique. Autrefois, et devant la Chambre et devant le peuple, Sir Wilfrid s'est opposé au contrôle gouvernemental. Aujourd'hui, il apporte une motion à l'appui de cette même politique; mais, dit le Ministre, il apporte cette motion trop tard; le pays est lancé dans un projet, il ne peut changer sa conduite maintenant; il doit continuer, acceptant la responsabilité de toutes ses démarches.

Le ministre lui-même est personnellement en faveur de la proposition nationale des chemins de fer.

Il fait un plaidoyer pour l'union entre l'Ouest et l'Est; cet union manquant le Canada se trouve face à face à une situation qui causera un regret poignante à tout cœur canadien. M. Pelletier est fier du bill concernant le Nord-Canadien; surtout parce que le bill stipule que pas un centime de fret canadien ne sortira par un port étranger. Le bill rachète l'honneur et le crédit du pays.

LA SÉCURITÉ EN MER

Montréal, 2.—M. Hunter de la Compagnie de Construction de Transatlantique "Swan, Hunter, Wigham, Richardson et Co." qui est actuellement en cette ville à qui on a demandé s'il est possible de construire un navire insubmersible à répandre que oui. "Mais dit-il on ne pourrait s'en servir comme bateau de transport pour le fret et il ne pourrait prendre à son bord que peu de passagers à chaque traversée." M. Hunter dit que le naufrage de l'Empress ressemble à celui du Titanic. "Je ne croyais pas dit-il parlant du Titanic que ce bateau sombrerait mais je me trompais."

LE MEURTRE DE QUEBEC

Québec, 2.—La reprise de l'enquête dans l'affaire Dion, auteur présumé du meurtre de St. Sauveur, ce matin a été marquée par un incident. L'avocat de l'accusé Me Lane s'est plaint au tribunal que "Le Soleil" a annoncé hier qu'une femme serait entendue et déclarerait que Dion s'était présentée chez elle les mains ensanglantées. L'avocat a dit que ceci constituait un mépris de cour et le juge Langelier lui a donné raison en exigeant une rétractation complète du journal inéminent. Si la rétractation n'est pas faite d'ici jeudi des poursuites seront prises. L'enquête a été ajournée en attendant.

POUR CETTE SEMAINE

Vente spéciale de souliers en canevas blanc \$1.23 et \$1.48. D. ST. AMOUR, Coin des rues Clarence et Dalhousie.

LE DÉSASTRE DE L'EMPRESS

Les deux capitaines tentent de s'exonérer des responsabilités de l'accident. Les pertes de vie

Montréal, 2.—Maintenant que le premier mouvement d'excitation est passé au sujet du désastre de l'Empress of Ireland, le public attend l'enquête du gouvernement pour formuler un jugement sur les responsabilités de ce terrible accident. Il existe une controverse entre les deux commandants et il semble qu'il n'est question pour le moment que de rejeter la faute sur l'autre.

Au moment où la tragédie est encore écrite profondément dans les coeurs, les deux hommes sur qui le monde a les yeux sont en conflit sur les responsabilités du désastre. Le capitaine Kendall, de l'Empress a déclaré à l'enquête de Rimouski que le capitaine du Storstad aurait pu sauver un grand nombre de vies s'il avait baissé l'avant de son vaisseau dans l'ouverture pratiquée au flanc de l'Empress. Le capitaine Anderson, déclare de son côté qu'il a essayé de le faire mais que l'Empress allant à bonne vitesse l'avait empêché d'en agir ainsi.

Le témoignage du capitaine Kendall se résume en disant que le capitaine du Storstad est en faute et il est appuyé par le témoignage de son premier ingénieur et par un ingénieur marin. Le capitaine Anderson dit le contraire. Le capitaine Ovelange, agent du Storstad, dit que le charbonnier a fait tout en son pouvoir pour sauver autant de monde que possible au risque de sa propre existence. Ce témoignage est corroboré par le troisième officier qui était sur le pont.

On espère que la vérité percera l'enquête qui sera instituée à Québec ou à Montréal, le 8 ou 9 juin. Une enquête préliminaire a été ouverte hier par le capitaine Lindsay, commissaire des naufrages. Le bureau d'enquête se composera de deux juges, Sir A. B. Routhier, juge de la cour de l'amirauté et l'hon. E. McLeod, juge en chef et juge de la cour de l'amirauté du Nouveau Brunswick. George Vaux représentera le département du commerce anglais. Il y aura probablement un représentant de l'Amirauté anglaise.

Montréal, 2.—La deuxième étape dans la bataille légale qui s'élève au sujet de la perte de l'Empress of Ireland aura lieu aujourd'hui lorsque M. C. A. Dulos, avocat du Storstad offrira une garantie de \$240,000 devant la cour d'échiquier. Il demandera en même temps que le bateau soit libéré. La somme de \$240,000 est basée sur le tonnage du vaisseau, en supposant que les propriétaires du Storstad soient responsables de ce qui est arrivé. Cette supposition sera combattue jusqu'à la dernière minute par la compagnie propriétaire du Storstad.

La demande du relèvement de la saisie sera accompagnée d'une requête demandant que la garantie soit limitée à la somme mentionnée. L'avocat du "Storstad" présentera sa requête d'après la loi qui demande une garantie de 8 livres par tonne. De là les obligations du "Storstad" se limiteraient à 48,000 livres, représentant \$240,000. La déposition de garantie ne sera pas une reconnaissance de responsabilité de la part du "Storstad", mais une simple formalité employée dans de tels cas. Cette garantie demeurera entre les mains de la cour jusqu'à ce que les responsabilités aient été trouvées.

Les propriétaires du "Storstad" ne veulent admettre aucune insinuation portant à croire que leur vaisseau est responsable de l'accident. Ils allégueront devant la cour qu'ils ont besoin de leur vaisseau en attendant que le conflit soit réglé et ils sont disposés à donner les garanties exigées.

Londres, 2.—Des les premiers rapports de la catastrophe de l'Empress, le Bilan des pertes par les assurances fut fixé à \$500,000 sur la cargaison et \$2,000,000 sur le navire. On craint maintenant qu'il soit beaucoup plus élevé. Soixante-dix pour cent des assurances sur le navire seront payées par des compagnies anglaises et la balance trente pour cent par des compagnies allemandes. Montréal, 8.—Le nombre réel des victimes de la terrible catastrophe de la Pointe au Père ne sera peut-être jamais connu. Le C. P. R., chose étrange, ne peut

donner des chiffres absolument certains. La compagnie dit qu'à son départ, l'Empress of Ireland avait à son bord 1,367 personnes, comme suit: 1ère classe, 67; 2ème classe, 153; 3ème classe, 714; Équipage, 413. Et suivant le C. P. R. les survivants connus jusqu'ici sont: 1ère classe, 37; 2ème classe, 35; équipage, 210. Mais des pauvres gens de l'entrepont, 3ème classe, on reste dans la vague. La compagnie promet de tenter l'impossible pour établir le bilan des vies humaines perdues sans retard, mais on croit que l'on ne pourra pas arriver à un chiffre certain.

PIE X JUBILAIRE

Rome, 2.—Sa Sainteté célèbre aujourd'hui le sixième et dix-neuvième anniversaire de sa naissance. Il n'y a pas eu de fête spéciale pour marquer cet événement. Sa Sainteté a reçu cet avant-midi les membres de sa famille qui sont venus lui porter leurs hommages. Joseph-Melchior Sarto naquit le 2 juin 1835, à Riese, diocèse de Trévise, prêtre à Castelfranco le 15 septembre 1858, évêque de Mantoue le 10 novembre 1884, sacré à Trévise le 16 novembre 1884, cardinal le 12 juin 1893, patriarche de Venise le 15 juin 1893, élu Pape le 4 août 1903, il fut couronné à Saint-Pierre le 9 août suivant.

DOUMERGUE DÉMISSIONNE

Le premier ministre de France déclare qu'il a rempli son devoir envers la nation. Viviani deviendrait premier ministre.

Paris, 2.—Le premier ministre, dans un discours à l'Assemblée des membres du cabinet, hier a dit que le cabinet avait fini de représenter la politique de la majorité des membres de la dernière chambre des députés, chambre qui a été ratifiée par le peuple aux dernières élections, et qu'il croyait que le gouvernement devait maintenant passer en d'autres mains.

Après la séance du cabinet, on mentionnait dans les couloirs de la chambre des députés, le nom de René Viviani, ministre actuel de l'Instruction publique et ancien ministre du travail, comme devant être celui qui deviendrait premier ministre.

SIR JAMES MIS EN NOMINATION

Winchester Spring, 2.—Sir James Whitney a été choisi à l'unanimité comme candidat dans le comté de Dundas aux prochaines élections par l'Association libérale-conservatrice de ce comté. Le premier Ministre n'était pas présent à l'assemblée, mais une foule nombreuse s'y pressait quand même, et accepta encore Sir James pour son représentant avec enthousiasme.

LES HINDOUS SE RÉVOLTE

Les prisonniers du vapeur Komagata se révoltent contre leurs gardiens et veulent descendre à terre

Vancouver, 2.—Les Hindous retenus à bord du vapeur Komagata Maru sur l'ordre des officiers de l'immigration se sont révoltés hier et ont maltraité les deux gardes qui avaient été placés sur le vapeur par les officiers de l'immigration afin de maintenir l'ordre. Les deux gardes étaient armés mais ils eurent mieux de ne pas employer la force en cette circonstance et se soumettent aux ordres des Hindous rendus impatients par leur détention. Quand la police arriva quelques minutes plus tard les gardes avaient été forcés de s'embarquer dans un bateau à gazoline près du vapeur. Le chef Hindou Surdit Singh déclara que ses hommes étaient si fatigués du délai causé dans la décision de leur cause qu'ils étaient décidés à la mutinerie et qu'il ne pouvait pas les contrôler. Il convint que le secrétaire de l'excursion avait fait parvenir une lettre à l'inspecteur Reid l'informant que les prisonniers se vengeraient sur les gardes mais dit qu'il n'était pas responsable de l'état de surexcitation qui existe à bord du Komogata et suggéra que les gardes soient rappelés afin d'éviter la révolte. L'inspecteur Reid a refusé de discuter la situation mais la suggestion du chef des Hindous à bord du vapeur, Gurdit Singh a été acceptée puisque les gardes ne se sont pas rendus comme d'habitude à bord du Komogata aujourd'hui. Dix hommes armés se tiennent cependant en bateau à gazoline près du vapeur. L'arrivée de 600 Chinois à bord de l'Empress of Russia samedi a irrité les Hindous qui prétendent qu'en leur qualité de citoyens britanniques ils ont plutôt que les Chinois le droit de débarquer au Canada.

of Russia samedi a irrité les Hindous qui prétendent qu'en leur qualité de citoyens britanniques ils ont plutôt que les Chinois le droit de débarquer au Canada.



Lorsque vous avez besoin de verres

Vos yeux méritent l'attention d'un spécialiste. Nous sommes des SPECIALISTES POUR LES YEUX et dévoués notre temps entier à l'étude et à l'application des procédés d'optique. Nos succès dépendent entièrement de notre habileté à examiner les yeux et à corriger des défauts visuels. Nous avons un des salons d'optique les plus modernes du Canada, outillé des instruments les plus modernes, affectés à l'examen de la vue et à mesurer les défauts visuels. Vous avez besoin de nous lorsque vos yeux ne sont pas bien.

The OTTAWA OPTICAL PARLOR J. H. de Silbert, Optométriste. 119 rus Sparks Tel Q. 2345

Bième pèlerinage annuel au Sanctuaire de N.-D. du Cap de la Madeleine Près 3 Rivières AURA LIEU SAMEDI LE 27 JUIN 1914 Départs gare Central 8.32 a.m. gare Union 8 pm ORGANISATEUR Révd. Père C.Charlebois O.M.I. Scolasticat St-Joseph RUE MAIN OTTAWA, Tél. Queen 1512

GRAND EVENEMENT MUSICAL Au Théâtre Russell, Ottawa Les 2 et 3 Juin, au Soir, 1914 AU PROFIT DE L'HOSPICE ST. CHARLES D'OTTAWA Sous le distingué patronage de Leurs Altesses Royales le Gouverneur Général et la Duchesse de Connaught L'Orchestre Symphonique en quatre parties, de Félicien David, sera chantée par un choeur puissant de 200 voix, sous la direction de M. Chas. J. Charlebois, d'Ottawa, avec un orchestre de 75 instruments, avec M. J. Tassé, chef d'orchestre, et M. PAUL G. OUMET, de Montréal, baryfon, dans le rôle de "Christophe Colomb". M. EUGENE LEDUC, de New-York, Ténor. MADAME ALBERT BELANGER, d'Ottawa, Soprano. MADAME LAURA MOREL-BURNS, Hall, Soprano. M. ARMAND LACROIX, Ottawa, Baryton. M. DELVAL RICHARD, Ottawa, Soprano. Le plan de la salle est maintenant ouvert au théâtre Russell. On peut se procurer au contrôle du théâtre des billets ou échanger ses cartes pour des sièges réservés. Prix 50c, 75c, \$1.00 et \$1.50. 15-16-18-20-23-26-28-30-1

COUPON DU "DROIT" POUR LE GRAND CONCOURS DES ENFANTS MARDI, 2 JUIN 1914 Découpez et gardez ce coupon jusqu'à samedi de cette semaine. Si le Numéro de votre prime correspond à l'un des numéros heureux, inscrits ce jour-là dans le "Droit", apportez les six coupons de la semaine avec le numéro heureux à nos bureaux et réclamez votre cadeau. Dans le cas où le No. de votre Prime ne paraîtrait pas samedi prochain, conservez les coupons de la semaine suivante jusqu'à ce que votre tour vienne. Tous les numéros sortiront

Avez-Vous la Vue Faible De bonnes raisons pour lesquelles vous devriez nous patroniser. Nous vous donnons le meilleur examen des yeux. Nos méthodes sont les meilleures que des efforts de plusieurs années ont développées. Nous fabriquons nos verres nous-mêmes sur les lieux. Nos prix sont raisonnables et notre ouvrage est garanti. A. M. Bélanger Spécialiste Optométriste 26 RUE RIDEAU Avec la Pharmacie Rogers, Porte voisine de chez M. Bilsky. Tél. Q. 4966. m.j.s.